



POLITIQUE COMMERCIALE DE MADAGASCAR

PARTIE II : ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Rapport provisoire

RESUME EXECUTIF

L'élaboration de la politique commerciale doit, naturellement, tenir compte de l'environnement international. A cet effet, les tendances récentes du commerce international, telles qu'elles ressortent du Rapport 2006 de l'OMC, sont rappelées ; l'accent est mis, notamment, sur la place des PMA et les conséquences de la fin des Accords multifibres en 2005. Les enjeux des négociations commerciales internationales, dans le cadre de l'OMC (« Cycle de Doha »), sont également rappelés.

Les tendances des importations mondiales dans quelques secteurs pouvant intéresser Madagascar sont, ensuite, analysées en détail. Il s'agit du tourisme, de l'agribusiness, des mines, de la pêche et de l'aquaculture, du textile, et des services des TIC.

Compte des liens entre le commerce et les IDE, les tendances récentes de ces derniers, telles qu'elles ressortent du Rapport mondial 2006 sur les Investissements de la CNUCED, sont, en troisième lieu, rapportées.

Enfin, les enjeux des accords régionaux, des accords préférentiels, et des accords bilatéraux signés par Madagascar, sont discutés.

Rapport OMC 2006

Compte tenu de ce ralentissement de la croissance économique mondiale en 2005 et de l'évolution du marché pétrolier, la croissance du commerce de marchandises comme celle du PIB s'est ralentie en termes réels, tout en restant supérieur à la moyenne des dix dernières années.

Mais les fortes variations des prix relatifs ont eu un impact sur l'évolution du commerce en termes nominaux en 2005.

La hausse des prix de nombreux produits de base en particulier du pétrole au détriment des produits agricoles et manufacturés a conduit au ralentissement des importations des pays développés mais à une hausse de la part du commerce des pays en développement à un niveau inégalé depuis plus de 50 ans, résultant du dynamisme soutenu des exportations de marchandises de la Chine.

Quant aux PMA, leurs résultats commerciaux se sont également améliorés par rapport aux dernières années, malgré la faiblesse de leur part de marché encore inférieure à 1%. Les résultats sont variables suivant les PMA. Et pendant cette période, la part des combustibles s'est accrue en représentant 37% de la valeur totale des exportations des PMA, au détriment des vêtements et des produits agricoles qui occupaient la place la plus importante dix années auparavant.

On note également, concernant les pays destinataires des exportations des PMA, une diminution progressive de l'importance des marchés des pays développés au profit des pays en développement et principalement à la Chine pour une part de 17,2% (contre seulement 3,5% en 1995)

Certes, tiré par le dynamisme des exportations de la Chine, la part du commerce mondial des pays en développement se trouve à un niveau inégalé depuis plus de 50 ans. Mais l'équilibre de l'économie mondiale dépend aussi de la situation économique des Etats-Unis dont le déficit courant s'il tend à se creuser nuit à l'équilibre de l'activité économique mondiale et du commerce international. La plupart des observateurs pensent qu'il est préférable de stabiliser et réduire progressivement les déséquilibres existants, pour faciliter l'ajustement inévitable à terme. Un ajustement brutal, conjugué à de fortes variations de taux de change, serait déstabilisateur et on risquerait d'assister à une montée de tensions protectionnistes qui pourrait conduire à des mesures restrictives (maintien des subventions, imposition de quotas ... etc)

Tendances des importations mondiales, facteur de développement des niches potentielles des exportations de Madagascar

Cette partie montre les grandes tendances des importations mondiales en matière de textile, d'agrobusiness et produits naturels, de mines et pierres précieuses, de pêche et aquaculture, de TIC et de tourisme. De même, elle retrace des rapprochements des gros importateurs mondiaux avec les produits d'exportation de Madagascar afin d'en définir les niches potentielles. Selon les données du Trademap, les plus grands produits d'exportation de Madagascar en 2005 sont :

1- Les produits d'agrobusiness de Madagascar :

- Le cacao: la croissance des exportations de cacao de Madagascar en 2005 est de 39% en 2005. Le plus grand pays importateur de ce produit dans le monde en 2005 sont les Etats-Unis dont la croissance des importations monte à 29%. La France est le pays qui importe le plus de cacao provenant de Madagascar avec une croissance des importations de 40%, l'Allemagne avec 22%, la Suisse avec 15% et l'Italie avec 12%. Les importations mondiales de cacao provenant de Madagascar ont connu une croissance de 17% en 2005.
- Les fruits: la croissance des exportations de Madagascar est de 16% pour les fruits entre 2001 et 2005 tandis que celle de la demande mondiale est de 17%. L'Union Européenne est la plus grande importatrice de fruits frais. En outre, la Corée représente un marché dont la croissance des exportations est de plus de 60%. Pour la Chine, cette valeur est de 19%. En particulier le letchis.
- La vanille : les exportations Malgaches montent à 48% des exportations mondiales de vanille en 2005. Madagascar est le premier pays exportateur de ce produit dans le monde. Les principaux pays importateurs sont les Etats-Unis dont la croissance des exportations est de 53%, la France avec 19%, le Japon avec 11% et l'Allemagne avec 9%.
- Le girofle : Madagascar représente 22% des exportations mondiales pour ce produit, il est au 2^{ème} rang des pays exportateurs. Les principaux pays importateurs sont le Singapour et l'Inde dont les parts dans les importations mondiales sont respectivement de 35% et 12% en 2005.
- Les légumes : les exportations de Madagascar de légumes représentent plus de 10% de ses exportations totales en 2005. Les Etats-Unis sont les plus grands importateurs avec 14% de part dans les importations mondiales en 2005. Le Japon, le Royaume Uni sont les suivants avec 14%, 7% de part dans les importations mondiales.
 - Les autres produits à fort potentiel :
- Les huiles essentielles : les grands importateurs sont les Etats-Unis, dont la croissance des importations depuis 2001 est de 25%. Leurs parts dans les importations mondiales sont de 12.2% en 2005. Les Etats Unis sont suivis par le Royaume Uni avec 7.7% des importations mondiales en 2005. L'Allemagne se trouve en troisième place avec 6.8% des importations mondiales, la France et l'Espagne avec respectivement 6.2% et 4.4% des importations mondiales. Le Japon se classe septième avec 3.4% des importations d'huiles essentielles en 2005 et le Canada huitième avec 3.4%.
- Les viandes bovines : Selon le Trademap, l'Italie est le plus grand importateur de viandes bovines en 2005 avec une part de 16% dans les importations mondiales. Les Etats-Unis sont en seconde place avec une part de 12%. Le Japon est classé troisième dont les importations remontent à 10% des demandes mondiales.

3- Les produits miniers

Les produits d'exportation de Madagascar sont :

- Les matières minérales
- Les pierres gemmes

Les produits d'exportation de Madagascar en matière de produits miniers et de pierres précieuses sont les matières minérales et les pierres gemmes (17% des exportations mondiales en 2005). Les plus grands importateurs de ces produits sont les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume Uni avec des parts dans les importations mondiales de 17%, 9% et 7% respectivement. Pour les pierres gemmes, ce sont les Etats-Unis, le Hong Kong et la Suisse qui importent le plus dans le monde avec des parts dans les importations mondiales de 25% et 10% pour les 2 derniers.

Le secteur minier constitue un des domaines importants dans le développement économique et social de Madagascar. Néanmoins, jusqu'à présent, le secteur des mines ne participe que marginalement au développement de Madagascar. Les grandes entreprises minières commencent à exploiter les gisements, notamment, QMM pour l'ilménite, le sable et le zirsill, DYNATEC pour le nickel et le cobalt ; et KRAOMA pour le chromite. La production de pétrole de Madagascar dans les cinq ans à venir est attendue.

Pour QMM, les prévisions d'extraction en 2008 sont :

- 5 833 000 tonnes de sable extrait
- 113 000 tonnes d'ilménite produit
- 6 000 tonnes de zirsill produit (composé de zircon et de sillimanite)

Les prévisions montrent que les taux de croissance seront de :

- 70% pour le sable en 2009 et 12% en 2010
- 74% pour l'ilménite en 2009 et 27% en 2010
- 77% pour le zirsill en 2009 et 27% en 2010

Pour Dynatec, la capacité de production annuelle est de :

- 60 000 tonnes de nickel
- 5 600 tonnes de cobalt
- 186 000 tonnes de sulfate d'ammonium

3- Les produits de la pêche et aquaculture

Les plus grands produits d'exportation de Madagascar pour les produits de la pêche et aquaculture sont les crevettes qui ont engendré 230 milliards d'Ariary en 2005. Au niveau international, les plus grands importateurs de crustacés sont les Etats-Unis, le Japon et la Belgique. Pour les mollusques, ce sont le Japon, les Etats Unis et l'Union Européenne.

4- Le textile

Les costumes, t-shirts et chemises, les articles brodés (68% de croissance des importations mondiales entre 2001 et 2005) sont les plus grands produits d'exportation de Madagascar. Les Etats Unis et les pays arabes sont les plus grands importateurs d'articles brodés dans le monde. Pour les costumes, chemisiers et t-shirts, ce sont les Etats Unis, le Japon et l'Union Européenne qui importent le plus ces produits dans le monde.

L'analyse des tendances des importations est effectuée par une sélection de pays et régions ayant des relations commerciales avec Madagascar. Il s'agit de la Chine, le Canada, l'Union Européenne, les Etats Unis, le Japon, l'Afrique du Sud, le COMESA, et la SADC.

Tendances mondiales des IDE

Les IDE ont atteint 916 milliards de dollars en 2005, ce qui est encore loin du niveau record de 1400 milliards de l'année 2000.

La majeure partie des flux est allée vers les services, en particulier les **finances**, les **télécommunications** et l'**immobilier** ; mais la plus forte hausse des IDE a été enregistrée dans le secteur des **ressources naturelles**, essentiellement dans l'**industrie pétrolière**.

L'**Afrique** a reçu 31 milliards de dollars en 2005, représentant **3,3% des flux mondiaux**.

Les flux d'IDE en **Afrique subsaharienne** sont passés de 11,3 milliards USD en 2004 à 17,9 milliards en 2005. Ce regain est porté par des investissements dans l'exploitation des **ressources naturelles** et les « Fusion & Acquisition » à travers les **privatisations**.

Les principaux bénéficiaires de flux d'IDE, au cours de la période 2003-2005, dans la sous-région Afrique de l'Est, sont : l'Ethiopie, le Mozambique, l'Uganda, la Tanzanie et la Zambie.

Les accords régionaux

La nouvelle donne actuelle en matière de relations économiques et financières est la régionalisation et la mondialisation. Pour faire face au défi de la mondialisation, autrement dit des relations multilatérales, et relever le défi de la relance de l'économie, Madagascar comme d'autres Etats, intègre les organisations régionales telles que la COI, le COMESA, la SADC.

Si les tentatives d'intégrations se multiplient, il importe d'évaluer d'abord les avantages de ces regroupements ainsi que les risques pour les pays comme Madagascar, et par la suite d'évaluer pour chaque regroupement les tendances du commerce et des investissements et les perspectives pour y réussir.

L'intégration régionale en tant qu'élément de stratégie de développement permettra à Madagascar de se défaire de la dépendance économique, d'améliorer sa position en négociation au niveau international, d'accéder à un marché plus vaste permettant des économies d'échelle.

La zone de libre échange, résultant de la suppression des taxes douanière (établissement d'un tarif extérieur commun : TEC) attirer davantage les IDE (firmes multinationales, ZFI, ...) et les coentreprises car les investisseurs non membres des regroupements régionaux chercheront à éviter le TEC en s'installant dans le pays d'accueil.

Toutefois, l'intégration régionale ne manque pas d'inconvénients tels que les risques de polarisation du développement en faveur des pays membres plus développés, de disparition des entreprises nationales non compétitives, de diminution des recettes douanières.

Le bilan des projets d'intégration de Madagascar aux accords régionaux n'est pas encore à la hauteur des objectifs fixés. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont faibles si l'on évalue les critères tels que :

- Le degré d'intégration des marchés
- L'harmonisation des politiques macro économiques
- La coordination des règles et réglementations régissant le secteur privé
- La coordination des projets sectoriels

Les accords préférentiels

Madagascar bénéficie des accords préférentiels octroyés par les Etats-Unis AGOA (African Growth and Opportunity Act) qui facilite l'accès au marché des Etats-Unis (sans droit de douane, ni quota) pour les exportations des pays africains.

Il a également signé les Accords de Cotonou avec l'Union Européenne qui est un modèle de coopération en matière de développement, basé sur les principes de partenariat, de dialogue, de prévisibilité du soutien financier et de droit et obligation convenus par contrat.

Dans ces accords préférentiels les groupements d'intégration régionale ont leur rôle à jouer. Ils servent de plateformes de négociation : c'est le cas de l'APE dans le cadre de l'AFOA (Afrique Orientale et Australe), dont la plupart des pays membres font partie du COMESA.

Aussi les décisions prises et à prendre dans ces négociations tiennent compte des politiques communes de développement de ces groupements régionaux (notamment COMESA et SADC).

Actuellement, Madagascar bénéficie de plusieurs faveurs octroyées par ces différents accords préférentiels tels que l'accord de Cotonou, le régime AGOA. Ces faveurs devront disparaître d'ici peu pour faire place à la concurrence.

Face à l'érosion des régimes préférentiels existants dont l'impact sur notre compétitivité à exporter n'est pas moindre, Madagascar doit préparer les entreprises à ce futur contexte par une étude de l'impact de cette érosion de préférences sur les exportations et les secteurs aux de fixer les stratégies de relance à adapter en discernant les filières menacées et filières à développer.

D'une manière générale, Madagascar devra évaluer sa participation aux différents accords, régionaux et préférentiels, à la lumière de leurs impacts sur les exportations et les investissements.

Ces impacts sont avérés en ce qui concerne l'AGOA. Ils devront être évalués de manière approfondie en ce qui concerne le COMESA, la SADC et l'Accord de Cotonou.

Les accords bilatéraux

Madagascar a conclu des accords commerciaux bilatéraux avec un certain nombre de pays dont Maurice, Turquie, Chine et Afrique du Sud entre 2005 et 2006.

La motivation de Madagascar et ces pays à signer ces accords est de développer et de faciliter les relations économiques, commerciales et techniques sur **une base d'égalité et d'avantages mutuels.**

Avec Maurice, Madagascar est déjà en zone de libre échange dans le cadre de la COI et du COMESA et leur objectif en signant un accord bilatéral est de renforcer les acquis en terme libéralisation des échanges commerciaux et profiter des possibilités de développement de joint-ventures.

Avec l'Afrique du Sud, Madagascar signe un accord pour renforcer son adhésion à la SADC et les avantages qui en découlent : l'élargissement du marché, la croissance économique favorisée par la ZLE en 2008. L'Afrique du Sud constitue une base industrielle importante et performante.

Avec la Chine, Madagascar signe un accord pour profiter du marché gigantesque qu'elle représente et du renforcement de son poids géostratégique au niveau mondial pouvant jouer un rôle fondamental dans l'orientation de certains IDE sur Madagascar.

Avec la Turquie Madagascar signe un accord en vue de l'expansion du commerce de la coopération économique et technique qui sont des éléments essentiels d'une stratégie de développement rapide.

Adhérer à des accords bilatéraux permet de développer des exportations et les investissements à condition d'avoir une approche rationnelle en adoptant une stratégie commerciale et d'investissement précise. De plus, il faut procéder à un suivi évaluation de ces accords et de les ajuster si nécessaire en vue de préserver le principe d'égalité et d'avantages mutuels pour une cohérence de la politique de développement de Madagascar.

S O M M A I R E

| | |
|---|-----------|
| I. Synthèse du rapport annuel de l'OMC 2006..... | 12 |
| I.1. Tendances récentes du commerce international..... | 12 |
| I.2. Evolution récente du commerce mondial | 12 |
| I.3. Evolution du commerce des pays les moins avancés 1995-2004..... | 13 |
| II. Le Cycle de Doha : Son origine et son évolution | 16 |
| II.1. Les différents cycles de négociations et la naissance de l'OMC | 16 |
| II.2. Le cycle d'Uruguay | 16 |
| II.3. Le programme de Doha. | 17 |
| II.4. Le processus de programme de Doha..... | 17 |
| II.4.1. Lancement du Cycle : 9-14 novembre 2001 | 17 |
| II.4.2. Conférence de Cancun : septembre 2003..... | 18 |
| II.4.3. En juillet 2004 | 18 |
| II.4.4. La conférence ministérielle de Hong Kong : décembre 2005 | 18 |
| III. Tendances des importations mondiales, facteur de développement des niches potentielles des exportations de Madagascar | 20 |
| III.1. Les tendances mondiales en matière de tourisme | 20 |
| III.1.1. Les pays demandeurs de produits et services touristiques | 20 |
| III.1.2. Les pays de destination des touristes internationaux | 22 |
| III.2. Agrobusiness..... | 24 |
| III.3. Mines et pierres précieuses..... | 26 |
| III.4. Pêche et aquaculture..... | 26 |
| III.5. Textile | 28 |
| III.6. Services de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)..... | 29 |
| IV. Tendances mondiales des IDE et IDE à Madagascar | 32 |
| IV.1. Tendances mondiales | 32 |
| IV.2. Les IDE vers Madagascar..... | 33 |
| V. Accords régionaux | 34 |

| | | |
|------------|---|-----------|
| V.1. | Les avantages de l'intégration régionale | 35 |
| V.2. | Les inconvénients de l'intégration régionale | 35 |
| V.3. | COMESA | 36 |
| V.3.1. | Tendance des échanges | 36 |
| V.3.2. | Tendance des investissements | 36 |
| V.4. | COI : Commission de l'Océan Indien | 37 |
| V.4.1. | Tendance du commerce | 37 |
| V.4.2. | Tendance des investissements | 38 |
| V.5. | SADC : Southern African Development Community | 38 |
| V.5.1. | Tendance du commerce | 39 |
| V.5.2. | Tendance des investissements | 39 |
| V.6. | Conclusion..... | 40 |
| VI. | Les accords préférentiels | 40 |
| VI.1. | AGOA | 41 |
| VI.2. | Accord de Cotonou | 41 |
| VI.3. | Analyse des accords bilatéraux..... | 43 |
| VI.4. | Maurice..... | 44 |
| VI.4.1. | Présentation de Maurice..... | 44 |
| VI.4.2. | Tendance des échanges et des investissements | 44 |
| VI.4.3. | Le Protocole d'accord entre Madagascar et Maurice | 46 |
| VI.5. | Afrique du Sud..... | 47 |
| VI.5.1. | Présentation de l'Afrique du Sud..... | 47 |
| VI.5.2. | Tendance des échanges et des investissements | 47 |
| VI.6. | Turquie | 49 |
| VI.6.1. | Le protocole d'accord entre Madagascar et la Turquie..... | 49 |
| VI.6.2. | Teneur de l'accord | 49 |
| VI.6.3. | Avantages de l'accord..... | 50 |
| VI.6.4. | Les Centres d'intérêt pour Madagascar | 50 |

| | | |
|-------------|---|-----------|
| VI.6.5. | Evaluation | 50 |
| VI.7. | Chine | 50 |
| VI.7.1. | Présentation de la Chine..... | 50 |
| VI.7.2. | Tendance du commerce entre Madagascar et la Chine..... | 51 |
| VI.7.3. | Tendance des investissements entre Madagascar et la Chine | 51 |
| VI.7.4. | Le protocole d'accord entre Madagascar et la Chine..... | 52 |
| VI.7.5. | Conclusion | 52 |
| VI.8. | Thaïlande..... | 53 |
| VI.8.1. | Présentation de la Thaïlande | 53 |
| VI.8.2. | Tendance de la croissance, les échanges et investissements | 53 |
| VI.8.3. | Tendance du commerce et des Investissements entre Madagascar et la Thaïlande..... | 54 |
| VI.8.4. | Accord entre Madagascar et la Thaïlande | 54 |
| VI.8.5. | Suggestions | 55 |
| VII. | ANNEXES | 56 |

LISTE DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1. Exportations et importation de marchandises des PMA, 1990-2004 (Indice 1990 = 100)... | 14 |
| Figure 2. . Aspect des exportations des PMA..... | 15 |

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|--|----|
| Tableau 1. Evolution du commerce et de la production au niveau mondial, 2002 à 2005 (en prix constant, variation annuelle en pourcentage)..... | 12 |
| Tableau 2. Les 45 premiers pays de provenance des touristes en 2005 | 21 |
| Tableau 3. Les premiers pays de destination des touristes | 22 |
| Tableau 4. Répartition des touristes par pays d'origine..... | 24 |
| Tableau 5. Les importations de produits naturels et d'agrobusiness | 25 |
| Tableau 6. Les importations de produits miniers et pierres précieuses | 26 |
| Tableau 7. Les importations de produits pêche et d'aquaculture | 27 |
| Tableau 8. Les importations de textile | 28 |
| Tableau 9. Liste des pays importateurs : Service d'information | 29 |
| Tableau 10. Liste des pays importateurs Services de communication | 30 |
| Tableau 11. Liste des pays importateurs Services d'informatique | 31 |
| Tableau 12. Flux d'IDE vers l'Afrique de l'Est 2003-2005..... | 33 |
| Tableau 13. Flux d'IDE vers Madagascar 2003-2005..... | 34 |
| Tableau 14. Coûts et avantages des APE | 42 |
| Tableau 15. Place de l'Afrique du Sud dans le commerce mondial en 2005 | 47 |
| Tableau 16. Place de la Chine dans le commerce mondial en 2005 | 51 |
| Tableau 17. Evolution du taux de croissance de la Thaïlande..... | 53 |

I. Synthèse du rapport annuel de l'OMC 2006

I.1. Tendances récentes du commerce international

Compte tenu de ce ralentissement de la croissance économique mondiale en 2005 et de l'évolution du marché pétrolier, la croissance du commerce de marchandises comme celle du PIB s'est ralentie en termes réels, tout en restant supérieur à la moyenne des dix dernières années.

Mais les fortes variations des prix relatifs ont eu un impact sur l'évolution du commerce en termes nominaux en 2005.

La hausse des prix de nombreux produits de base en particulier du pétrole au détriment des produits agricoles et manufacturés a conduit au ralentissement des importations des pays développés mais à une hausse de la part du commerce des pays en développement à un niveau inégalé depuis plus de 50 ans, résultant du dynamisme soutenu des exportations de marchandises de la Chine.

Quant aux PMA, leurs résultats commerciaux se sont également améliorés par rapport aux dernières années, malgré la faiblesse de leur part de marché encore inférieure à 1%. Les résultats sont variables suivant les PMA. Et pendant cette période, la part des combustibles s'est accrue en représentant 37% de la valeur totale des exportations des PMA, au détriment des vêtements et des produits agricoles qui occupaient la place la plus importante dix années auparavant.

On note également, concernant les pays destinataires des exportations des PMA, une diminution progressive de l'importance des marchés des pays développés au profit des pays en développement et principalement à la Chine pour une part de 17,2% (contre seulement 3,5% en 1995)

I.2. Evolution récente du commerce mondial

Le tableau n°1 montre que le commerce total des marchandises a augmenté de 6,5% en termes réels en 2005, contre une augmentation de 9% en 2004.

Tableau 1. Evolution du commerce et de la production au niveau mondial, 2002 à 2005 (en prix constant, variation annuelle en pourcentage)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|----------------------------------|------|------|------|------|
| Exportation de marchandises | 3,5 | 5,0 | 9,5 | 6,0 |
| Production de marchandises | 0,8 | 3,5 | 4,0 | |
| PIB aux taux de change du marché | 1,3 | 2,6 | 4,0 | 3,1 |
| PIB en parité du pouvoir d'achat | 3,0 | 4,0 | 5,1 | 4,3 |

Source : OMC

Ce chiffre de 2005 est néanmoins supérieur en taux de croissance de 2002 (3,5%), et de 2003 (5%) et au taux de croissance moyen de la dernière décennie, qui était d'un peu moins de 6%.

La scène commerciale a été marquée en 2005 par la hausse des prix de nombreux produits de base, en particulier du pétrole, tendance qui persiste encore aujourd'hui.

Cette hausse des prix du pétrole a conduit au ralentissement des importations des principaux pays développés importateurs nets de pétrole (Union Européenne, Etats Unis, Japon), de même que la Chine malgré la vigueur de son économie.

Par contre, les pays exportateurs de combustibles et d'autres produits minéraux, qui ont bénéficié de l'évolution relative des prix ont accru leurs importations, à raison de deux fois plus vite que le commerce mondial, il s'agit de la Communauté d'Etats indépendants (CEI), de l'Amérique du Sud et de l'Amérique Centrale, de l'Afrique et du Moyen Orient.

Les fortes variations des prix relatifs ont eu un impact sur l'évolution du commerce en termes nominaux en 2005. Les prix des combustibles et des métaux ont augmenté d'environ un tiers cette année là, tandis que ceux de nombreux produits agricoles et manufacturés n'ont que légèrement progressé ou sont restés stables. Les prix des marchandises ont nettement moins augmenté en moyenne que l'année précédente, grâce surtout à la décélération des prix de produits manufacturés, qui représentait à peu près les trois quarts du commerce des marchandises.

En raison des fortes variations en prix relatifs enregistrées au cours des deux dernières années, la part des combustibles dans le commerce total des marchandises a atteint en 2005 son plus haut niveau depuis 20 ans. Parallèlement, l'évolution des prix a accentué la tendance à la baisse à long terme de la part des produits agricoles dans le commerce mondial des marchandises qui est tombée à un niveau historique de moins de 8% alors qu'au début des années 50, elle dépassait 40%.

Cette hausse des prix de nombreux produits de base en particulier du pétrole a entraîné une hausse de la part du commerce mondial des pays en développement à un niveau inégalé depuis plus de 50 ans, cette bonne performance des pays en développement résultent du dynamisme soutenu des exportations de marchandises de la Chine.

En effet, les exportations mondiales de marchandises ont augmenté de 13% dépassant pour la première fois la barre des 10 000 milliards de dollars. L'évolution sur le marché pétrolier a été le principal facteur de la forte hausse des exportations en Afrique, dans la CEI et au Moyen Orient. En 2005, les parts de l'Afrique et du Moyen Orient dans les exportations mondiales de marchandises ont atteint leur plus haut niveau depuis le milieu des années 80. L'Europe, a enregistré une croissance substantielle des exportations et des importations.

La croissance nominale du commerce en Amérique du Nord a modérément ralenti et a été plus ou moins équivalente à celle du commerce mondial.

Pour l'Asie, la croissance des marchandises a dépassé en moyenne celle du commerce mondial (6%). Les exportations et les importations de marchandises ont augmenté de 9,5% et 7,5% respectivement. L'évolution du commerce dans cette région est essentiellement déterminée par les performances de la Chine. On estime qu'en 2005 les exportations de la Chine ont encore augmenté d'un quart en termes réels, sont plus de deux fois plus vite que les exportations totales de l'Asie ou que les importations chinoises.

La suppression au début de 2005, des restrictions contingentaires applicables aux textiles et aux vêtements semble ne pas avoir eu, jusqu'à présent, une incidence majeure sur les conditions du marché intérieur chez les principaux importateurs : les Etats Unis et l'Union Européenne.

Par contre, la répartition des parts de marché entre les pays exportateurs a changé : la Chine et l'Inde ont accru leur part de marché tandis que d'autres pays ont vu leur part diminuée. Un an après le démantèlement de l'accord multifibre, l'analyse de l'évolution future de la situation est compliquée par la réintroduction de restrictions visant les exportations de la Chine par les Etats-Unis et l'Europe.

I.3. Evolution du commerce des pays les moins avancés 1995-2004

Les résultats commerciaux des PMA se sont globalement améliorés par rapport à ces dernières années, mais l'augmentation de leur part du commerce mondial, qui était très faible au départ, est encore bien inférieure à 1%.

En outre, on voit que les résultats sont assez variables selon les PMA, certains exportateurs de produits de base s'en sortent fort bien. Les pays en développement importent un pourcentage croissant de produits des PMA.

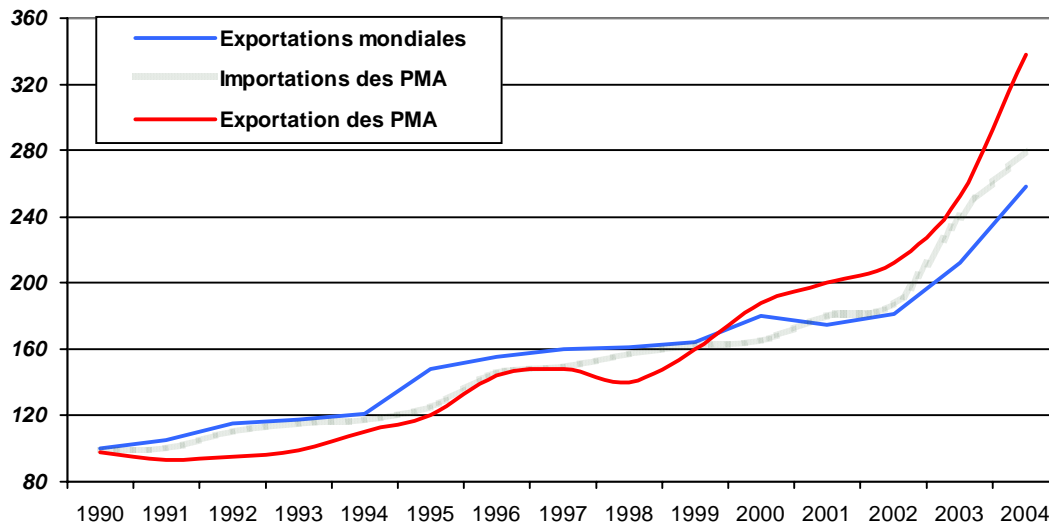
Plus explicitement cette évolution du commerce se dessine comme suit :

La part des PMA dans le commerce mondial des marchandises a augmenté depuis 1990, et de manière particulièrement forte ces trois dernières années. Malgré cela, les PMA en tant que groupe n'ont contribué que pour 0,6% aux exportations mondiales et pour 0,8% aux importations mondiales en 2004. En termes de croissance, leurs résultats des 15 dernières années sont mitigés (voir le graphique 1). Entre 1990 et 1998, la croissance de leurs exportations a été inférieure à celle des exportations mondiales, mais la tendance s'est inversée par la suite.

Le profil commercial des PMA varie beaucoup d'un pays à l'autre. L'Angola pour le pétrole et la Bangladesh pour le textile sont à l'origine de 35% des exportations totales du groupe. A l'inverse, les 13 PMA arrivant en dernière position pour ce qui est de la valeur des exportations ont contribué pour moins de 1% à la totalité des exportations des PMA en 2004. Huit PMA ont enregistré des taux de croissance négatifs. Ceux dont la croissance a été positive n'ont pas beaucoup influencé le résultat global en raison de leur petite taille. L'absence de diversification des produits reste un problème pour la plupart de ces pays.

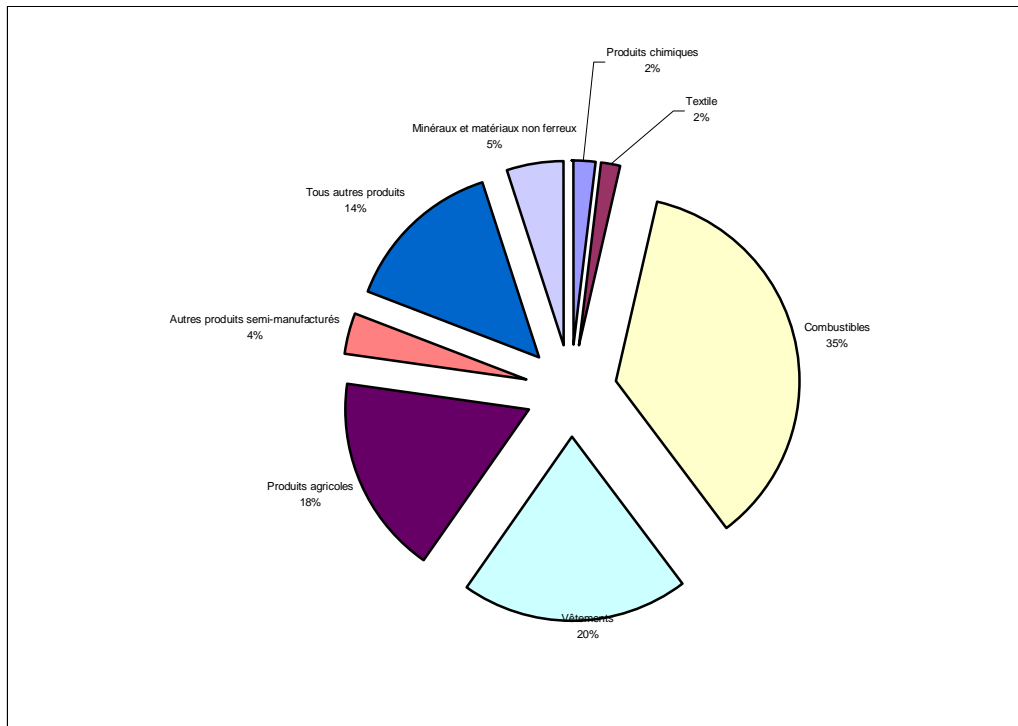
Un aspect intéressant de l'évolution des échanges des PMA est la diminution progressive de l'importance des marchés des pays développés pour les exportations des PMA. En 1995, l'Union Européenne et les Etats-Unis absorbaient pratiquement 60% des exportations totales des PMA en 2004, ce chiffre est tombé à 52% et la Chine est troisième principal marché d'exportation pour les PMA pour une part de 17,2 % (contre seulement 3,5% en 1995.)

Figure 1. Exportations et importation de marchandises des PMA, 1990-2004 (Indice 1990 = 100)



Source OMC

Figure 2. . Aspect des exportations des PMA



Source : OMC

Les exportations de marchandises des PMA présentent 3 caractéristiques distinctes, une gamme restreinte de produits, un manque de diversification des marchés d'exportation et un faible contenu technologique.

Pendant les dix dernières années, la part des combustibles dans les exportations de marchandises des PMA s'est nettement accrue. En 2003, il représente 37% de la valeur totale des exportations des PMA. Cette année là, les vêtements et les produits agricoles venaient en deuxième et troisième positions. En 1995, cette dernière catégorie était la plus importante dans les exportations des PMA.

Certes, tiré par le dynamisme des exportations de la Chine, la part du commerce mondial des pays en développement se trouve à un niveau inégalé depuis plus de 50 ans. Mais l'équilibre de l'économie mondiale dépend aussi de la situation économique des Etats-Unis dont le déficit courant s'il tend à se creuser nuit à l'équilibre de l'activité économique mondiale et du commerce international. La plupart des observateurs pensent qu'il est préférable de stabiliser et réduire progressivement les déséquilibres existants, pour faciliter l'ajustement inévitable à terme. Un ajustement brutal, conjugué à de fortes variations de taux de change, serait déstabilisateur et on risquerait d'assister à une montée de tensions protectionnistes qui pourrait conduire à des mesures restrictives (maintien des subventions, imposition de quotas ... ect)

D'où l'importance du rôle de l'OMC qui veille à instaurer cet équilibre du commerce mondial.

II. Le Cycle de Doha : Son origine et son évolution

Plusieurs études ont mis en évidence l'importance du commerce international pour les perspectives de développement des PMA en soulignant le rôle des exportations, de l'accès aux marchés, des avantages de la libéralisation du commerce et de l'importance de la concurrence des importations.

Dans l'ensemble, les résultats commerciaux des PMA sont plutôt médiocres, mais les perspectives d'amélioration se précisent telles que l'importance croissante des pays en développement en tant que marchés pour les produits des PMA, les perspectives d'accès aux marchés en franchise de droits et sans contingents pour les produits des PMA. D'où l'importance du programme de Doha permettant à l'OMC d'entrer dans une nouvelle ère non seulement en continuant à améliorer le climat de commerce mais aussi assurer son rôle dans la promotion de la croissance économique, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté.

II.1. Les différents cycles de négociations et la naissance de l'OMC

La création de l'OMC le 1er janvier 1995 a marqué la plus grande réforme du commerce international depuis la seconde guerre mondiale.

De 1948 à 1994, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) a constitué les règles régissant une grande partie du commerce mondial au cours de périodes pendant lesquelles le commerce international a enregistré quelques uns de ses taux de croissance les plus élevés. Il semblait solidement établi mais tout au long de ces 47 années, il était un accord et une organisation provisoires.

Le GATT a contribué à l'établissement d'un système commercial multilatéral solide et prospère qui est devenu de plus en plus libéral à travers des séries de négociations commerciales qui retracent un parcours qui a couvert tous les continents : depuis ses débuts hésitants en 1948 à la Havane (Cuba), en passant par Annecy (France) en 1949, Torquay (Royaume-Uni) en 1951, Genève (Suisse) en 1956, Dillon Round à Genève de 1960 à 1961,

Kennedy Round à Genève de 1964 à 1963, Tokyo Round à Genève de 1973 à 1979. Cependant dans les années 1980, une révision approfondie du système est devenue nécessaire à cause de son non adaptation aux réalités du commerce mondial devenues plus complexe et plus importants que 40 ans auparavant : progrès de la globalisation du commerce, développement du commerce des services, accroissement des investissements...

Cette révision du système multilatéral a donné lieu au cycle d'Uruguay, puis à la création de l'OMC en 1995.

II.2. Le cycle d'Uruguay

Le cycle d'Uruguay a duré 7 ans et demi de 1986 à 1994. Il a permis de réaliser la plus grande réforme du système commercial mondial.

Les thèmes sur lesquels portait ce cycle de négociations :

D'autres questions se sont ajoutées à celles des droits de douanes et mesures non tarifaires examinés lors des cycles de négociations précédents à savoir les règles, les services, la propriété intellectuelle, le règlement des différends, les textiles, l'agriculture, la création de l'OMC.

II.3. Le programme de Doha.

Après la création de l'OMC, des conférences ministérielles se sont succédées : Singapour (1996), Genève (1998), Seattle (1999), Doha (2001), Cancun (2002),

Hong Kong (2005)

Le programme de Doha a été décidé durant la conférence ministérielle de Doha (9-13 novembre 2001), au Qatar. Cette 4^{ème} conférence ministérielle a décidé de lancer un nouveau cycle de négociations multilatérales : « le cycle de développement » portant à la fois sur la poursuite de la libéralisation des échanges et sur l'élaboration de nouvelles règles élargies par des engagements visant à renforcer considérablement l'aide aux pays en développement ; aider les pays en développement à mettre en œuvre les accords de l'OMC existant.

Le programme de Doha pour le développement permet globalement à l'OMC d'entrer dans une nouvelle ère. L'OMC continuera non seulement d'améliorer le climat du commerce mondial, elle sera aussi en mesure, grâce à des règles renforcées et plus efficaces d'assurer pleinement son rôle dans la promotion de la croissance économique, de l'emploi et de la réduction de la pauvreté. Ce programme s'inscrit dans le contexte ambitieux de la recherche d'une meilleure gouvernance internationale et de la promotion du développement durable.

La déclaration ministérielle prescrit des négociations sur l'amélioration de l'accès aux marchés et sur divers autres défis à relever pour le système commercial :

- l'amélioration de l'accès aux marchés
 - 1) Agriculture : ouverture des marchés et diminution puis élimination de toutes les formes de subventions à l'exportation et de soutien interne à l'agriculture
 - 2) Accès aux marchés pour les produits industriels
 - 3) Diminution ou élimination des crêtes tarifaires et de la progressivité des droits.
 - 4) Suppression des autres barrières non tarifaires
 - 5) Accès aux marchés pour les services
- Négociation sur les questions dites de Singapour : investissement, concurrence, transparence des marchés publics et facilitation des échanges.
- Négociation des règles de l'OMC (antidumping, subvention, accords commerciaux régionaux)
- Déclaration sur la propriété intellectuelle (indications géographiques, ADPIC accord sur la propriété intellectuelle, et accès des PED aux médicaments)
- Négociation sur le commerce et l'environnement (lien entre les règles de l'OMC en vigueur et les obligations commerciales définies dans les accords multilatéraux sur l'environnement)

La composante du développement transparaît dans l'ensemble du mandat, sous la forme, par exemple, d'un « Traitement Spécial et Différencié » qui correspond à l'introduction des dispositions particulières dans les accords afin d'offrir aux pays en développement un régime spécial : délais plus longs pour la mise en œuvre des décisions, mesures visant à accroître les débouchés commerciaux ou l'assistance technique ; ou la possibilité d'appliquer des réductions de droits de douane moindres voire nulles pour certains produits.

II.4. Le processus de programme de Doha

II.4.1. Lancement du Cycle : 9-14 novembre 2001

Il s'agit d'un vaste programme centré sur le développement comprenant différents thèmes à négocier (agriculture, accès aux marchés pour les produits non agricoles, services, ADPIC...). Ce Cycle de Doha est dénommé « Cycle de développement ». Les négociations commerciales devraient déboucher

sur une plus grande considération des PED et des PMA en particulier pour qu'ils bénéficient des retombées positives du commerce multilatéral

II.4.2. Conférence de Cancun : septembre 2003

Elle s'est achevée sans qu'aucun accord ait pu être trouvé sur la voie à suivre : elle s'est limitée à une revue à mi parcours avec divergence sur les questions de développement, l'agriculture, les produits non agricoles, l'accès au marché, le coton, les questions de Singapour (concurrence, marché publics, investissement, facilitation des échanges).

Toutefois, une coalition de pays en développement fut créée :

- le G20 : grands pays en développement à revenus moyens qui défendent un programme offensif dans le domaine de l'agriculture
- G90 : PMA associés à un groupe de pays africains et au groupe des ACP

II.4.3. En juillet 2004

Un accord cadre définissant entre autres, les modalités d'avancement des négociations agricoles a relancé les pourparlers. Il a imprimé un nouvel élan aux négociations en permettant des progrès décisifs dans les domaines de l'agriculture, des produits industriels, des services, de la dimension du développement.

II.4.4. La conférence ministérielle de Hong Kong : décembre 2005

- Objectif et thèmes

Elle a pour objectif de trouver un consensus sur les différents thèmes afin de pouvoir achever le cycle de Doha en 2006. Les thèmes sont essentiellement liés au développement et l'agriculture. L'accès au marché prenant en considération les intérêts des PED.

Les questions ayant causé l'échec de la conférence ministérielle de Cancun et qui demeurent non résolues y ont été abordées. S'agissant des négociations sur l'agriculture et de l'accès au marché pour les produits non agricoles, l'objectif étant d'arriver à un accord sur les formules et d'autres détails qui détermineront l'ampleur des réductions des droits de douane frappant des milliers de produits et de subventions agricoles. Les travaux ont porté aussi sur la préparation des étapes finales des négociations sur les services, sur les différentes règles de l'OMC et sur un certain nombre de questions liées au développement

- différentes parties

On peut classer en quatre parties différentes les Etats ayant négocié au sein de l'OMC sur ces accords et n'ayant pas réussi à aboutir à un consensus : les Etats Unis, le Japon et l'Union Européenne; puis le groupe de Cairns (les gros pays agricoles, Brésil, Argentine, Australie, l'Inde ; en tout 18 pays réunissant un quart de la production agricole); enfin les pays du Tiers Monde (les PMA et PVD).

- échec du cycle de Doha

Suite au désaccord permanent et insoluble entre les différents Etats notamment sur la libéralisation de l'agriculture, le cycle de Doha est considéré comme un échec le 24 juillet 2006 par le DG de L'OMC.

Le 28 juillet 2006, les négociations sont officiellement suspendues. Cet échec des négociations tient en premier lieu à l'incapacité pour les Etats Unis de s'accorder avec l'Union Européenne, le Brésil et l'Argentine et autres gros pays agricoles, ayant tout à gagner à une libéralisation du marché agricole.

Et cet échec était essentiellement dû à une tentative des pays riches d'accaparer les avantages sur les marchés agricoles.

Toutes fois il a été décidé que le cycle de Doha se terminerait fin 2006, les pays riches ont accepté de mettre fin aux subventions d'ici 2013 (2006 pour le coton), une formule suisse serait utilisée pour la réduction des droits de douanes et les PMA bénéficieraient d'un accès au marché des pays développés et pays en développement en mesure de le faire pour au moins 97% de leurs produits.

- **Position des PMA**

Les PMA regrettent qu'on n'ait pas abouti à un consensus sur les mesures à prendre pour libéraliser le commerce mondial :

- en améliorant l'accès aux marchés des produits agricoles, des produits industriels et des services
- en évitant les entraves au commerce
- en améliorant la mise en œuvre des règles spéciales pour le développement (annulation des subventions, renforcement de capacité...)

En effet, le commerce international jouant un rôle essentiel dans la promotion de la croissance économique, l'échec de Doha sera une entrave au développement économique et à la diminution de la pauvreté qui est essentiel à l'atteinte des Objectifs Millénaire du Développement (OMD) .

La libéralisation du commerce procure des bénéfices pour chaque pays et pour l'économie mondiale. Les PMA, les plus marginalisés du système commercial multilatéral, paie le plus lourd tribut aux distorsions qui subsistent dans les échanges commerciaux internationaux. En fait, la libéralisation du commerce permet aux PMA de créer un environnement favorable à l'exportation, d'attirer les investissements, de jouir de nouvelles opportunités par l'accroissement des échanges sud sud, de renforcer les potentialités d'exportation, d'atténuer les effets de la dette. Comme l'agriculture est primordiale pour l'économie des PMA, le maintien des subventions agricoles et des barrières à l'accès au marché, menace la survie de ses populations.

Le Cycle de Doha fidèle à la dimension centrale de développement doit corriger cette situation :

- Les PMA accueillent favorablement les recommandations du Groupe Spécial de l'OMC sur la mise en œuvre de l'initiative de l'aide au commerce
- Les PMA appellent les USA et l'Union Européenne à démontrer leur engagement politique non plus à travers des déclarations mais à travers le changement de leurs positions de négociation
- Le FMI et la Banque Mondiale, reconnaissant l'existence d'effets adverses de la libéralisation économique sur la balance des paiements pour les PMA qui ont des contraintes d'infrastructure inadéquate, de faiblesse institutionnelle, sont prêts à les aider à travers une assistance technique, un conseil politique et un financement approprié (mécanisme d'intégration au commerce).
- Les marchés émergents (Brésil, Chine et Inde) en ouvrant leurs marchés, offrent des opportunités aux pays en développement.

D'où l'importance de conclure le cycle de Doha et d'exhorter les membres de l'OMC et plus particulièrement le G6 à mettre fin à la présente impasse. En effet la libéralisation du commerce et l'ouverture des marchés aident à soutenir la croissance et la stabilité économique.

Les PMA demeurent engagés en faveur de la conclusion du cycle de Doha qui constitue une priorité dans le développement des pays.

III. Tendances des importations mondiales, facteur de développement des niches potentielles des exportations de Madagascar

Cette partie montre les grandes tendances des importations mondiales en matière de textile, d'agrobusiness et produits naturels, de mines et pierres précieuses, de pêche et aquaculture, de TIC et de tourisme. De même, elle retrace des rapprochements des gros importateurs mondiaux avec les produits d'exportation de Madagascar afin d'en définir les niches potentielles. Selon les données du Trademap, les plus grands produits d'exportation de Madagascar en 2005 sont :

- En agrobusiness : le cacao, les fruits, la vanille, le girofle, les légumes.
- En produits miniers et pierres précieuses : les pierres et autres matières minérales, les pierres gemmes autres que les diamants.
- En produits de la pêche et aquaculture : les crustacés, les mollusques et poissons
- En textile : les costumes, t-shirts et chemises, les articles brodés.
- En NTIC : les services d'information, de communication et les services d'informatiques

L'analyse des tendances des importations est effectuée par une sélection de pays et régions ayant des relations commerciales avec Madagascar. Il s'agit de la Chine, le Canada, l'Union Européenne, les Etats Unis, le Japon, l'Afrique du Sud, la COMESA, et la SADC.

III.1. Les tendances mondiales en matière de tourisme

III.1.1. Les pays demandeurs de produits et services touristiques

Le tableau n°2 montre les 45 premiers pays demandeurs de produits et services touristiques en 2005. Leurs dépenses relatives au tourisme international montent jusqu'à presque 600 milliards USD. L'Allemagne est le premier pays avec une dépense de 72,7 milliards USD, les Etats-Unis viennent en deuxième position avec 69,2 milliards USD. Le Royaume Uni occupe la troisième place avec 59,6 milliards USD.

L'analyse de ce tableau montre que :

- Bien que la France se trouve à la 5^{ème} place avec une dépense de 31,2 milliards de USD, les touristes des pays francophones sont minoritaires dans la liste,
- Le tourisme asiatique n'est plus limité au seul Japon, mais s'étend à d'autres pays comme la Chine, la Corée du Sud, l'Inde, la Malaisie, ... ,
- Les pays Arabes comme l'Arabie Saoudite, Les Emirats, le Koweït, ... , viennent enrichir le rang des demandeurs de produits et services touristiques internationaux,
- Bien qu'elle se trouve à la 34^{ème} place, l'Afrique du Sud représente un marché potentiel de 3,4 milliards de USD.
- La demande est dominée de plus en plus par les pays Anglophones.

Tableau 2. Les 45 premiers pays de provenance des touristes en 2005

| Rang | Pays | Dépenses en matière de tourisme international (en milliards de USD) |
|--------------|----------------------------|--|
| 1 | <i>Allemagne</i> | 72,7 |
| 2 | <i>Etats-Unis</i> | 69,2 |
| 3 | <i>Royaume Uni</i> | 59,6 |
| 4 | <i>Japon</i> | 37,5 |
| 5 | <i>France</i> | 31,2 |
| 6 | <i>Italie</i> | 22,4 |
| 7 | <i>Chine</i> | 21,8 |
| 8 | <i>Canada</i> | 18,4 |
| 9 | <i>Russie</i> | 17,8 |
| 10 | <i>Pays Bas</i> | 16,2 |
| 11 | <i>Corée</i> | 15,3 |
| 12 | <i>Espagne</i> | 15,1 |
| 13 | <i>Belgique</i> | 14,9 |
| 14 | <i>Hong Kong</i> | 13,3 |
| 15 | <i>Australie</i> | 11,2 |
| 16 | <i>Autriche</i> | 11,1 |
| 17 | <i>Suède</i> | 10,8 |
| 18 | <i>Singapour</i> | 9,9 |
| 19 | <i>Norvège</i> | 9,8 |
| 20 | <i>Suisse</i> | 9,3 |
| 21 | <i>Taiwan</i> | 8,8 |
| 22 | <i>Mexique</i> | 7,6 |
| 23 | <i>Danemark</i> | 6,5 |
| 24 | <i>Inde</i> | 5,8 |
| 25 | <i>Irlande</i> | 5,8 |
| 26 | <i>Emirats arabes Unis</i> | 5,3 |
| 27 | <i>Thaïlande</i> | 5 |
| 28 | <i>Brésil</i> | 4,7 |
| 29 | <i>Pologne</i> | 4,3 |
| 30 | <i>Koweït</i> | 4,3 |
| 31 | <i>Arabie saoudite</i> | 3,8 |
| 32 | <i>Malaisie</i> | 3,7 |
| 33 | <i>Indonésie</i> | 3,6 |
| 34 | <i>Afrique du Sud</i> | 3,4 |
| 35 | <i>Portugal</i> | 3,1 |
| 36 | <i>Finlande</i> | 3,1 |
| 37 | <i>Grèce</i> | 3 |
| 38 | <i>Luxembourg</i> | 3 |
| 39 | <i>Hongrie</i> | 2,9 |
| 40 | <i>Israël</i> | 2,9 |
| 41 | <i>Turquie</i> | 2,9 |
| 42 | <i>Argentine</i> | 2,8 |
| 43 | <i>Ukraine</i> | 2,8 |
| 44 | <i>Nouvelle-Zélande</i> | 2,7 |
| 45 | <i>Rép. Tchèque</i> | 2,4 |
| TOTAL | | 591,7 |

Source : Organisation Mondiale du Tourisme

En ce qui concerne la provenance des écotouristes, les effectifs mondiaux montrent que les Canadiens, les Américains et les Européens dominent.

III.1.2. Les pays de destination des touristes internationaux

Tableau 3. Les premiers pays de destination des touristes

| Arrivées des touristes en 2005 | | |
|---------------------------------------|---------------------------|------------------|
| Pays | Nombre en millions | Part en % |
| Monde | 808 | 100 |
| Europe | 441.6 | 54.6 |
| Europe du Nord | 52.9 | 6.5 |
| Europe Occidentale | 142.7 | 17.6 |
| Europe Centrale et Orientale | 88 | 10.9 |
| Europe du Sud et Méditerranéenne | 158 | 19.5 |
| Asie et Pacifique | 156.7 | 19.4 |
| Asie du Nord Est | 87.6 | 10.8 |
| Asie du Sud Est | 50.6 | 6.3 |
| Océanie | 10.5 | 1.3 |
| Asie du Sud | 8 | 1 |
| Amériques | 133.6 | 16.5 |
| Amérique du Nord | 90.1 | 11.1 |
| Caraïbes | 18.9 | 2.3 |
| Amérique Centrale | 6.5 | 0.8 |
| Amérique du Sud | 18.1 | 2.2 |
| Afrique | 36.8 | 4.5 |
| Afrique du Nord | 14.3 | 1.8 |
| Afrique Subsaharienne | 22.4 | 2.8 |
| Moyen Orient | 19.9 | 4.9 |

Source : Organisation Mondiale du Tourisme, Octobre 2006

L'explosion du Tourisme, depuis 1950, est un des faits les plus marquants de l'époque contemporaine. Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) de 1960 à 2000, le nombre de touristes internationaux a été multiplié par 10 : 70 millions en 1960, 165 millions en 1970, 700 millions en 2000. L'accroissement des recettes en milliards de dollars a été encore plus spectaculaire : 7 milliards de dollars en 1960, 475 milliards de dollars en 2000.

L'année 2005 a été une année record pour le tourisme international avec 808 millions d'arrivées de touristes internationaux (voir tableau n°3), soit une progression de 5,5 % par rapport à 2004. Ces résultats confirment la hausse exceptionnelle de l'année 2004 qui avait été une année record pour le tourisme international avec plus de 760 millions d'arrivées de touristes internationaux soit une hausse de 10 % par rapport à 2003 et la plus forte progression annuelle depuis 1976.

Selon les données de l'Organisation Mondiale du Tourisme, pour les 808 millions d'arrivées des touristes en 2005, plus de la moitié viennent en Europe (441,6 millions). La première destination des

touristes est l'Europe du Sud et Méditerranéenne avec une part de 19,5 %, l'Europe Occidentale vient en seconde place, détenant une part de 17,6% des arrivées mondiales. L'Amérique du Nord se trouve en troisième place avec 10,9% des arrivées mondiales de touristes. L'Afrique Subsaharienne a eu une part de 2,8% avec 22 400 000 d'arrivées de touristes internationaux dont environ 200 000 pour Madagascar.

Les touristes venus à Madagascar en 2005 sont au nombre de 300 000 dont 55% ont fait de l'écotourisme. Leurs origines sont réparties selon le tableau n°1. En dépit du fait que le tourisme international est dominé par les anglophones, le tourisme malgache est dominé par les Français à 69%, suivis des touristes anglophones comme les Américains à 5% et les Anglais à 2%. Plus de 80% des touristes venant à Madagascar sont originaires de l'Europe.

L'écotourisme se développe autour de grandes destinations réputées à l'échelle mondiale réparties comme suit :

1- En Afrique :

- Le Kenya : Une des premières destinations écotouristiques dont la réputation est construite autour du spectacle animalier (troupeaux d'éléphants et autres animaux sauvages).
- La Tanzanie : Une flore remarquable (Kilimandjaro), les rhinocéros et grands prédateurs.

2- En Amérique Latine:

- Le Costa Rica : avec le Kenya, une des premières destinations écotouristiques reconnues. Célébrité construite autour de ses 34 réserves et parcs. Diversité de paysages (volcans, et présence d'espèces exceptionnelles (oiseaux, tortues, orchidées).
- Le Belize (ancien Honduras britannique) : une des plus grandes barrières de corail, une des plus importantes populations de jaguars.
- Le Brésil : des écosystèmes, des espèces fauniques et floristiques uniques dont les plus célèbres sont dans le bassin de l'Amazonie (papillon bleu, anaconda).
- L'Équateur : les Îles Galápagos.
- Le Mexique : possède 96 espaces naturels protégés.

3- En Amérique du Nord

- Le Canada : possède 38 parcs nationaux et aires de conservation marine. L'immensité des étendues sauvages, la présence de grands prédateurs, la concentration d'oiseaux et le passage de grands mammifères marins en sont ses atouts.
- Les Etats-Unis : misent surtout sur la diversité de sa faune et de sa flore, de la splendeur de ses espaces sauvages avec des climats variant du climat tropical (Floride) au climat polaire (Alaska).

4- En Asie et en Océanie

- L'Australie : met en valeur ses étendues semi-désertiques, sa grande barrière de corail et ses espèces uniques (koala, kangourou, etc.).
- Le Népal : mise sur la fascination qu'exercent le toit du monde et la chaîne himalayenne.

- La Chine : a développé son écotourisme en s'associant avec des ONG dont principalement la WWF pour la préservation des pandas.
- Les Îles de la Polynésie (Nouvelle Calédonie, Hawaï), de l'Indonésie (JAVA, Sumatra, Bornéo, etc.) et la presqu'île de la Malaisie : ont développé l'écotourisme via leur exceptionnelle biodiversité. (Ex. : Le Dragon de Sumatra).

5- En Europe

- Développement assez récent et surtout axé autour des derniers « spécimens » d'espaces vierges.
- De la préservation d'écosystèmes, fruits de la relation harmonieuse de l'homme avec son environnement (étage montagnard, marais aménagés, etc.).
- Conservation et protection d'espèces sauvages (grands tétras, faucons, orchidées, etc.) ou de races et de variétés domestiques (chevaux, bovins, fruits, fleurs, etc.).
- Réintroduction d'espèces (loups, lynx, bisons d'Europe, etc.).

6- En Antarctique

- Fascination du milieu hostile à l'homme.
- Dû à la capacité de charge limitée de cet environnement, les voyageurs, en collaboration avec les scientifiques et les environnementalistes, ont élaboré des codes de conduite à l'intention des visiteurs. (Ex. : N'apporter aucun aliment à terre.)
- Les forfaits surtout proposés sous forme de produits de croisières.

Tableau 4. Répartition des touristes par pays d'origine

| | 1999 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|------------|------|------|------|------|------|------|------|
| France | 54% | 55% | 56% | 52% | 58% | 58% | 57% |
| Réunion | 8% | 9% | 10% | 5% | 11% | 10% | 12% |
| Amérique | 5% | 4% | 4% | 5% | 3% | 4% | 5% |
| Angleterre | 3% | 3% | 3% | 4% | 2% | 3% | 2% |
| Suisse | 2% | 2% | 2% | 4% | 2% | 2% | 2% |
| Allemagne | 4% | 4% | 4% | 5% | 3% | 4% | 3% |
| Italie | 6% | 5% | 5% | 5% | 7% | 7% | 6% |
| Autres | 18% | 18% | 16% | 20% | 14% | 12% | 12% |

Source: Ministère de la Culture et du Tourisme

III.2. Agrobusiness

Les produits d'exportation de Madagascar en agrobusiness sont le cacao, les fruits frais et à coques, la vanille, le girofle, les épices tels que le gingembre, le poivre, le piment et le safran ; les légumes tels que les tomates, pommes de terre, les carottes, poireaux.

Tableau 5. Les importations de produits naturels et d'agrobusiness¹

| Secteurs | Valeur importée en milliers de USD | Part dans les importations mondiales en % |
|--------------|------------------------------------|---|
| Chine | 276 112 048 | 44,84 |
| UE | 235 416 758 | 38,23 |
| USA | 34 251 521 | 5,56 |
| Japon | 13 552 828 | 2,20 |
| Canada | 8 813 433 | 1,43 |
| COMESA | 6 443 769 | 1,05 |
| SADC | 2 415 044 | 0,39 |
| RSA | 1 264 955 | 0,21 |
| Monde | 615 810 072 | 100,00 |

Source : Trademap

Au niveau international, l'Union Européenne et la Chine sont les premiers pays importateurs de produits d'agrobusiness et de produits naturels en 2005. Ces deux pays importent à eux deux plus de 83% des produits naturels et d'agrobusiness. En troisième place viennent les Etats-Unis avec 5,56% des demandes mondiales et le Japon se trouve en quatrième place avec une demande de 2,20%. Parmi les différents pays et régions énumérés, l'Afrique du Sud se trouve en dernière position avec 0,21%. Le reste du monde importe les 6,1% restants.

Les produits d'exportation de Madagascar :

- Le cacao: la croissance des exportations de cacao de Madagascar en 2005 est de 39% en 2005. Le plus grand pays importateur de ce produit dans le monde en 2005 sont les Etats-Unis dont la croissance des importations monte à 29%. La France est le pays qui importe le plus de cacao provenant de Madagascar avec une croissance des importations de 40%, l'Allemagne avec 22%, la Suisse avec 15% et l'Italie avec 12%. Les importations mondiales de cacao provenant de Madagascar ont connu une croissance de 17% en 2005.
- Les fruits: la croissance des exportations de Madagascar est de 16% pour les fruits entre 2001 et 2005 tandis que celle de la demande mondiale est de 17%. L'Union Européenne est la plus grande importatrice de fruits frais. En outre, la Corée représente un marché dont la croissance des exportations est de plus de 60%. Pour la Chine, cette valeur est de 19%.
- La vanille : les exportations Malgaches montent à 48% des exportations mondiales de vanille en 2005. Madagascar est le premier pays exportateur de ce produit dans le monde. Les principaux pays importateurs sont les Etats-Unis dont la croissance des exportations est de 53%, la France avec 19%, le Japon avec 11% et l'Allemagne avec 9%.
- Le girofle : Madagascar représente 22% des exportations mondiales pour ce produit, il est au 2^{ème} rang des pays exportateurs. Les principaux pays importateurs sont le Singapour et l'Inde dont les parts dans les importations mondiales sont respectivement de 35% et 12% en 2005.
- Les légumes : les exportations de Madagascar de légumes représentent plus de 10% de ses exportations totales en 2005. Les Etats-Unis sont les plus grands importateurs avec

¹ Cf annexe n°1 pour les détails des produits importés par chaque pays

14% de part dans les importations mondiales en 2005. Le Japon, le Royaume Uni sont les suivants avec 14%, 7% de part dans les importations mondiales.

- Les autres produits à fort potentiel :
 - Les huiles essentielles : les grands importateurs sont les Etats-Unis, dont la croissance des importations depuis 2001 est de 25%. Leurs parts dans les importations mondiales sont de 12.2% en 2005. Les Etats Unis sont suivis par le Royaume Uni avec 7.7% des importations mondiales en 2005. L'Allemagne se trouve en troisième place avec 6.8% des importations mondiales, la France et l'Espagne avec respectivement 6.2% et 4.4% des importations mondiales. Le Japon se classe septième avec 3.4% des importations d'huiles essentielles en 2005 et le Canada huitième avec 3.4%.
 - Les viandes bovines : Selon le Trademap, l'Italie est le plus grand importateur de viandes bovines en 2005 avec une part de 16% dans les importations mondiales. Les Etats-Unis sont en seconde place avec une part de 12%. Le Japon est classé troisième dont les importations remontent à 10% des demandes mondiales. Les viandes représentent un marché potentiel de diversification des exportations. En effet, la demande est croissante puisque l'importation des Etats-Unis de viande de l'espèce bovine a eu une croissance de 16% de 2001 à 2005. Pour l'Union Européenne, cette part est de 25%. Les viandes de l'espèce porcine ont été beaucoup importées aux Etats-Unis puisque les demandes ont augmenté de 15% ; pour l'Union Européenne, les importations se sont accrues de 14% pour la période 2001-2005. De même, la demande du Japon en matière de viandes porcines s'élève à 17% par an depuis 2001. Les exportations de viande ovine de l'Union Européenne se sont accrues de 12% en 2005. Malgré cela, les dispositifs de Madagascar ne lui permettent pas d'exporter des viandes.

III.3. Mines et pierres précieuses

Tableau 6. Les importations de produits miniers et pierres précieuses²

| Secteurs | Mines et pierres précieuses | Part dans les importations mondiales en % |
|--------------|-----------------------------|---|
| Chine | 844 258 636 | 45,69 |
| UE | 127 907 339 | 6,92 |
| USA | 28 384 484 | 1,54 |
| Japon | 5 384 408 | 0,29 |
| Canada | 2 894 213 | 0,16 |
| RSA | 1 435 319 | 0,08 |
| SADC | 875 191 | 0,05 |
| COMESA | 410 862 | 0,02 |
| Monde | 1 847 768 887 | 100,00 |

Source : Trademap

Les produits d'exportation de Madagascar sont :

- Les matières minérales
- Les pierres gemmes

Les produits d'exportation de Madagascar en matière de produits miniers et de pierres précieuses sont les matières minérales et les pierres gemmes (17% des exportations mondiales en 2005). Les plus

² Cf annexe n°1 pour les détails des produits importés par chaque pays

grands importateurs de ces produits sont les Etats-Unis, l'Allemagne et le Royaume Uni avec des parts dans les importations mondiales de 17%, 9% et 7% respectivement. Pour les pierres gemmes, ce sont les Etats-Unis, le Hong Kong et la Suisse qui importent le plus dans le monde avec des parts dans les importations mondiales de 25% et 10% pour les 2 derniers.

Le secteur minier constitue un des domaines importants dans le développement économique et social de Madagascar. Néanmoins, jusqu'à présent, le secteur des mines ne participe que marginalement au développement de Madagascar. Les grandes entreprises minières commencent à exploiter les gisements, notamment, QMM pour l'ilménite, le sable et le zirsill, DYNATEC pour le nickel et le cobalt ; et KRAOMA pour le chromite. La production de pétrole de Madagascar dans les cinq ans à venir est attendue.

Pour QMM, les prévisions d'extraction en 2008 sont :

- 5 833 000 tonnes de sable extrait
- 113 000 tonnes d'ilménite produit
- 6 000 tonnes de zirsill produit (composé de zircon et de sillimanite)

Les prévisions montrent que les taux de croissance seront de :

- 70% pour le sable en 2009 et 12% en 2010
- 74% pour l'ilménite en 2009 et 27% en 2010
- 77% pour le zirsill en 2009 et 27% en 2010

Pour Dynatec, la capacité de production annuelle est de :

- 60 000 tonnes de nickel
- 5 600 tonnes de cobalt
- 186 000 tonnes de sulfate d'ammonium

III.4. Pêche et aquaculture

Tableau 7. Les importations de produits pêche et d'aquaculture³

| Secteurs | Pêche et aquaculture | Part dans les importations mondiales en % |
|--------------|----------------------|---|
| UE | 23 129 577 | 28,09 |
| USA | 11 769 998 | 14,30 |
| Chine | 2 748 367 | 3,34 |
| Japon | 1 622 654 | 1,97 |
| Canada | 1 301 731 | 1,58 |
| COMESA | 251 809 | 0,31 |
| SADC | 241 212 | 0,29 |
| RSA | 74 364 | 0,09 |
| Monde | 82 333 345 | 100,00 |

Source : Trademap

Les plus grands produits d'exportation de Madagascar pour les produits de la pêche et aquaculture sont les crevettes qui ont engendré 230 milliards d'Ariary en 2005. Au niveau international, les plus grands importateurs de crustacés sont les Etats-Unis, le Japon et la Belgique. Pour les mollusques, ce sont le Japon, les Etats Unis et l'Union Européenne.

Au niveau international, les seules Union Européenne et les Etats-Unis demandent plus de 42% de produits de la pêche et aquaculture. Ces produits sont notamment les poissons, les crustacés et les

³ Cf annexe n°1 pour les détails des produits importés par chaque pays

mollusques dont les croissances des demandes sont respectivement de 26%, 14% et 9% pour la Chine entre 2001 et 2005. La Chine est demandeuse à 3,34% de ces produits et se classe troisième dans le monde. La croissance des demandes de l'Union Européenne de filets de poissons est de 48% et de 62% pour les poissons réfrigérés. Le reste du monde importe près de 50%.

III.5. Textile

Tableau 8. Les importations de textile⁴

| Secteurs | Textile | Part dans les importations mondiales en % |
|--------------|--------------------|---|
| UE | 122 557 530 | 29,85 |
| USA | 84 983 486 | 20,70 |
| Japon | 8 971 799 | 2,18 |
| Canada | 3 952 914 | 0,96 |
| COMESA | 2 079 070 | 0,51 |
| RSA | 1 027 063 | 0,25 |
| SADC | 2 238 | 0,00 |
| Monde | 410 641 081 | 100,00 |

Source : Trademap

Les produits d'exportation de Madagascar sont :

- Les costumes
- Les t-shirts et chemises
- Les articles brodés

Les costumes, t-shirts et chemises, les articles brodés (68% de croissance des importations mondiales entre 2001 et 2005) sont les plus grands produits d'exportation de Madagascar. Les Etats Unis et les pays arabes sont les plus grands importateurs d'articles brodés dans le monde. Pour les costumes, chemisiers et t-shirts, ce sont les Etats Unis, le Japon et l'Union Européenne qui importent le plus ces produits dans le monde.

La plus grande importatrice de textile c'est l'Union Européenne avec 29,85% des demandes mondiales. Avec 20,70% de demandes en 2005, les Etats-Unis sont les deuxièmes demandeurs en matière de textile et d'habillement. Le Japon occupe la troisième place avec 2,18% des demandes mondiales. Le reste du monde importe les 45,55%.

⁴ Cf annexe n°1 pour les détails des produits importés par chaque pays

III.6. Services de Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Tableau 9. Liste des pays importateurs : Service d'information

| Importateurs | Valeur importée en 2005 en milliers de US\$ | Part en % | Valeur importée en 2004 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2003 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2002 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2001 en milliers de US\$ |
|-----------------------------|---|-----------|---|---|---|---|
| l'Espagne | 648,197 | 19,38 | 523,254 | 591,992 | 639,907 | 627,713 |
| les Etats-Unis d'Amérique | 505,1 | 15,10 | 274 | 207,1 | 213,9 | 252 |
| la Suède | 135,053 | 4,04 | | 110,97 | 166,984 | 205,418 |
| la Fédération de Russie | 103,29 | 3,09 | 72,06 | 45,41 | 30,64 | 39,11 |
| la Belgique | 61,997 | 1,85 | 47,187 | 38,465 | 34,807 | |
| l'Italie | 59,279 | 1,77 | 44,985 | 38,598 | 40,643 | 31,214 |
| le Brésil | 56,428 | 1,69 | 45,262 | 48,925 | 68,975 | 71,395 |
| la Grèce | 53,155 | 1,59 | 46,691 | 41,444 | 35,131 | 34 |
| la Hongrie | 41,432 | 1,24 | 16,423 | | | |
| la Finlande | 38,188 | 1,14 | 39,762 | 22,602 | 30,198 | 14,323 |
| la Géorgie | 794 | 23,74 | 427 | 412 | 302 | |
| le Bangladesh | 467 | 13,96 | 504 | 619 | 604 | |
| le Costa Rica | 295 | 8,82 | 344 | 90 | 998 | 13 |
| le Liban | 86 | 2,57 | 118 | 39 | 52 | |
| Autres | | | | | | |
| | 3344,119 | 100,00 | | | | |

Source : Trademap

Le marché des importations de services d'informations a surtout été dominé par la Géorgie en 2005 avec 23% de la demande mondiale, l'Espagne est placée seconde avec une demande à 19%, les Etats-Unis sont les troisièmes à 15%, le Bangladesh est à 14% et la Belgique se trouve en dernière place avec 9% de la demande mondiale (Voir tableau 9). Les services d'informations comprennent les services de veille de d'actualité, les services de ressources d'informations...

Le marché des importations de services d'informations a surtout été dominé par la Suède en 2005 avec 23% des demandes, l'Espagne est placée seconde avec une demande à 19%, les Etats-Unis sont les troisièmes à 15%, la Russie est à 14% et la Belgique se trouve en dernière place avec 9% de la demande mondiale (Voir tableau 9). Les services d'informations comprennent les services de veille de d'actualité, les services de ressources d'informations...

Tableau 10. Liste des pays importateurs Services de communication

| Importateurs | Valeur importée en 2005 en milliers de US\$ | Part % | Valeur importée en 2004 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2003 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2002 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2001 en milliers de US\$ |
|--------------------------------|---|--------|---|---|---|---|
| les Etats-Unis d'Amérique | 5291700 | 17,34 | 5,102,000 | 4,700,000 | 4,598,610 | 5,200,710 |
| l'Allemagne | 4956810 | 16,24 | 4,703,180 | 4,086,970 | 3,836,870 | 3,354,600 |
| le Royaume-Uni | 3300110 | 10,81 | 3,737,770 | 3,427,650 | 3,064,020 | 2,869,350 |
| les Pays-Bas | 3200740 | 10,49 | 2,867,930 | 2,497,940 | 1,535,490 | 1,770,410 |
| l'Italie | 3105350 | 10,18 | 2,777,370 | 3,234,510 | 2,588,580 | 2,608,970 |
| la France | 2098710 | 6,88 | 1,922,600 | 1,981,980 | 1,703,780 | 1,521,260 |
| l'Espagne | 1708720 | 5,60 | 1,577,080 | 1,239,430 | 1,024,930 | 927,069 |
| le Canada | 1703900 | 5,58 | 1,812,760 | 1,475,490 | 1,469,130 | 1,389,930 |
| la Suède | 1569590 | 5,14 | 1,408,380 | 978,785 | 575,094 | 684,85 |
| la Belgique | 1320880 | 4,33 | 1,597,680 | 1,452,800 | 1,297,540 | |
| le Luxembourg | 1164520 | 3,82 | 1,072,760 | 581,78 | 95,197 | 158,999 |
| l'Irlande | 1086350 | 3,56 | 1,223,250 | 860,396 | 598,745 | 500,242 |
| Autres | | 0,03 | | | | |

Source : Trademap

D'autre part, le marché des importations de services de communication est dominé par les Etats-Unis avec 17%, suivis par l'Allemagne avec 16%, le Royaume Uni est à 11% et les Pays Bas et l'Italie importent un même taux en matière de communication de 10%(Voir tableau 10). Les services de communication comprennent le marché de la téléphonie, la téléphonie mobile, les publicités et marketing, les communications électroniques, communications audiovisuelles...

Tableau 11. Liste des pays importateurs Services d'informatique

| Importateurs | Valeur importée en 2005 en milliers de US\$ | Part en % | Valeur importée en 2004 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2003 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2002 en milliers de US\$ | Valeur importée en 2001 en milliers de US\$ |
|-----------------------------|---|-----------|---|---|---|---|
| l'Allemagne | 8472050 | 38,19 | 8,087,050 | 7,273,810 | 6,054,690 | 5,629,210 |
| les Etats-Unis d'Amérique | 1963900 | 8,85 | 1,809,100 | 1,678,900 | 1,300,800 | 1,548,000 |
| la Belgique | 1780980 | 8,03 | 1,945,790 | 1,566,830 | 1,359,870 | |
| le Brésil | 1656840 | 7,47 | 1,235,980 | 1,013,810 | 1,085,540 | 1,061,980 |
| l'Italie | 1473710 | 6,64 | 1,187,660 | 1,016,170 | 1,023,980 | 911,449 |
| l'Espagne | 1330850 | 6,00 | 1,166,350 | 1,079,700 | 937,372 | 894,07 |
| la Suède | 1310450 | 5,91 | 1,286,960 | 1,067,910 | 700,114 | 688,42 |
| la Norvège | 1003990 | 4,53 | 630,01 | 507,02 | 601,082 | 373,815 |
| la Finlande | 799243 | 3,60 | 700,822 | 461,086 | 343,507 | 325,855 |
| l'Australie | 767895 | 3,46 | 734,498 | 639,554 | 495,885 | 401,155 |
| la Hongrie | 468788 | 2,11 | 375,751 | | | |
| Autres | | 5,20 | | | | |

Source : Trademap

Selon Trademap, en 2005, l'Allemagne est le plus grand pays demandeur en matière de services d'informatiques avec 38%, les Etats-Unis viennent en deuxième place loin derrière avec 9%, la Belgique occupe la troisième place avec 8% ; l'Italie et le Brésil sont les quatrième et cinquième demandeurs avec 7% chacun (Voir tableau 11).

Cependant, d'autres études ont montré que l'industrie informatique pourrait être découpée comme suit, allant des métiers d'entrée aux métiers les plus complexes :

- Le traitement de données, métier de base requérant des professionnels compétents. Les capacités recherchées sont l'habileté à user du clavier, la maîtrise du français ou autre langue. Les pays de destination favoris sont l'Inde et l'Asie du Sud-Est pour les anglo-saxons, la Roumanie et le Maghreb pour les pays francophones
- Les centres d'appels : requièrent plus des qualités humaines et linguistiques que des qualités informatiques, ce métier est de type traitement de masse comme le traitement de données, mais a des exigences importantes dont la disponibilité et la conservation des ressources humaines peut poser des problèmes. La formation permanente de ressources est la clé de cette industrie qui voit une très forte rotation du personnel de 6 mois en moyenne. Les pays de destination favoris sont l'Inde pour les anglo-saxons, le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest dont le Sénégal pour les pays francophones.
- Le développement d'applications traditionnelles ou Internet. A petite échelle, les ateliers reçoivent surtout des développements d'application de type Internet. Les plus gros ateliers reçoivent des développements spécifiques pour des industries comme l'automobile, la banque, les centres hospitaliers, venant des Etats-Unis ou de l'Europe. Récemment, la nouvelle tendance est de s'implanter directement en Inde et de ne plus passer par une sous-traitance traditionnelle de type client fournisseur. C'est ainsi que depuis quelques années, des firmes comme Oracle, Microsoft ou encore le français Business Objects ont monté des ateliers de quelques centaines de personnes en Inde, avec leur contrôle technique directe et dans le capital aussi. Les pays de destination favoris sont l'Inde, la Russie, la Roumanie et la Chine.

- Intégration et Conseil. Dans ce domaine, ce sont les entreprises Indiennes qui ont acquis une envergure pour concurrencer directement les grands mondiaux du conseil et de l'intégration de l'informatique sur tous les marchés du monde. Aux côtés des IBM Global Services, EDS, CGEY ou encore Accenture, on trouve en effet des entreprises indiennes telles que Wipro ou Infosys. Ces firmes indiennes maîtrisent plus la technologie que les coûts. Ces entreprises ont bâti leurs compétences et leurs réputations sur pas moins de vingt années, depuis le milieu des années 80. Les pays sources sont L'Inde aux côtés des grandes firmes mondiales du secteur.

IV. Tendances mondiales des IDE⁵ et IDE à Madagascar

IV.1. Tendances mondiales

La croissance des IDE a été exponentielle au cours des années 90. Ils sont, en effet, passés de 209 milliards de dollars en 1990 à 1400 milliards de dollars en 2000.

Les années 2000-2003 ont, par contre, connu une baisse importante des flux d'IDE ; ces derniers ont chuté à 560 milliards de dollars en 2003. Les causes de cette chute ont été : une faible croissance économique mondiale (due, notamment, à une lente croissance dans la Zone Euro et au Japon), la chute des marchés boursiers consécutive à l'éclatement de la « bulle » boursière, le ralentissement du processus de privatisation dans les pays en développement, et des facteurs institutionnels.

La reprise des IDE a commencé en 2004, avec une croissance de 27% ; en 2005, l'augmentation a été de 29%, stimulée principalement par les Fusions et Acquisitions internationales, dans lesquelles sont de plus en plus impliquées les fonds communs de placement et les fonds spéculatifs (« hedge funds »).

Les IDE ont atteint 916 milliards de dollars en 2005, ce qui est encore loin du niveau record de 1400 milliards de l'année 2000.

La majeure partie des flux est allée vers les services, en particulier les **finances**, les **télécommunications** et l'**immobilier** ; mais la plus forte hausse des IDE a été enregistrée dans le secteur des **ressources naturelles**, essentiellement dans l'**industrie pétrolière**.

Les **pays développés** ont reçu **59%** des IDE en 2005. Le Royaume Uni a été le premier destinataire, suivi par les Etats-Unis ; le Royaume Uni, les Etats-Unis, la France, les Pays Bas et le Canada représentaient 75% des IDE reçus par les pays développés.

Les pays de l'**Europe du Sud-est** et du **CEI** (Communauté des Etats Indépendants) attirent de plus en plus les IDE. Ils ont reçu **4,3%** des IDE en 2005, contre 1,4% en 2001.

La part des **pays en développement** a été de **36%** ; la liste des principaux destinataires est stable par rapport aux années antérieures, à savoir la Chine, Hong Kong, Singapour, le Mexique et le Brésil.

L'**Afrique** a reçu 31 milliards de dollars, ce qui est un chiffre record pour cette région. Les flux d'IDE vers l'Afrique en 2005 se sont dirigés principalement vers les **ressources naturelles**, notamment le pétrole. Les IDE totaux de 6 pays africains producteurs de pétrole (l'Algérie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, le Nigeria, le Soudan et le Tchad) ont atteint 15 milliards de dollars, soit 48% des IDE vers cette région.

⁵ CNUCED, Rapport sur l'Investissement dans le monde, Rapport 2006

La part de l'Afrique dans les flux des IDE est historiquement faible. Ainsi, les 31 milliards USD en 2005 représentent **3,3% des flux mondiaux**, dont 2% vers l'Afrique subsaharienne.

Cette faible part s'explique par la faiblesse de la compétitivité de l'Afrique. Les déterminants de cette compétitivité - attractivité sont rappelés dans la section (Les enseignements du Rapport mondial sur la compétitivité 2006). Il y a lieu de souligner, notamment, la faiblesse des institutions, des infrastructures et de l'éducation et de la formation dans l'enseignement supérieur.

Les flux d'IDE en Afrique subsaharienne sont passés de 11,3 milliards USD en 2004 à 17,9 milliards en 2005. Ce regain est porté par des investissements dans l'exploitation des **ressources naturelles** et les « Fusion & Acquisition » à travers **les privatisations**.

Le Tableau ci-après montre les principaux bénéficiaires de flux d'IDE, au cours de la période 2003-2005, dans la sous-région Afrique de l'Est, dont Madagascar :

Tableau 12. Flux d'IDE vers l'Afrique de l'Est 2003-2005

| Pays | 2003 | 2004 | 2005 |
|------------------------|-------------|-------------|-------------|
| <i>en millions USD</i> | | | |
| Ethiopie | 465 | 545 | 205 |
| Kenya | 82 | 46 | 21 |
| Madagascar | 95 | 53 | 48 |
| Maurice | 63 | 14 | 24 |
| Mozambique | 337 | 245 | 106 |
| Seychelles | 58 | 37 | 82 |
| Uganda | 202 | 222 | 258 |
| Tanzanie | 527 | 470 | 473 |
| Zambie | 172 | 239 | 259 |

Source : CNUCED, Rapport sur l'Investissement dans le monde, Rapport 2006

Il en ressort que cinq pays se distinguent, à savoir l'Ethiopie, le Mozambique, l'Uganda, la Tanzanie et la Zambie. Ils ont reçu des flux d'IDE pour des **méga projets miniers**, tels que le MOZAL (extraction d'**aluminium**) et le SASOL (**gaz** pipeline reliant le Mozambique et l'Afrique du Sud) au Mozambique.

IV.2. Les IDE vers Madagascar

Comme pour l'ensemble de la région Afrique, et de la sous-région Afrique subsaharienne, **les flux d'IDE vers Madagascar ne sont pas importants**. Comme le montre le Tableau , Madagascar a reçu en 2005 **63,5 millions USD** d'IDE, soit 0,35% des flux vers l'Afrique subsaharienne.

Outre les données des balances de paiement, il existe désormais, à Madagascar, les données de l'Enquête (annuelle depuis 2000) sur l'investissement étranger à Madagascar, conduite conjointement par la Banque centrale et l'INSTAT.

Comme on le constate sur le tableau 7, les données fournies par ces deux sources ne coïncident pas toujours, comme pour 2005, par exemple.

L'Enquête reprend pourtant la définition des IDE du Manuel de la balance des paiements du FMI (de 1993). L'IDE désigne « les investissements qu'une entité résidente d'une économie effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie », et comprend des transactions sur :

- le Capital social : participation au capital des succursales, toutes les actions des filiales et des entreprises affiliées ;
- les Bénéfices réinvestis ;
- les transactions liées aux dettes interentreprises (les titres d'emprunt, les crédits-fournisseurs...)

Cependant les tendances observées à partir des deux sources sont les mêmes : ainsi, selon les deux sources, l'année 2003 a vu d'importants flux d'IDE ; la baisse observée en 2004 est suivie d'une hausse conséquente en 2005, si on se réfère à la balance des paiements.

Il est à noter que les recettes de privatisation qui représentent 12,2% en 2003, 29,8% en 2004, disparaissent en 2005.

Il ressort du Tableau n°9 ci-dessous que plus de la moitié des flux IDE à Madagascar est d'origine française. Les IDE mauriciens arrivent à la deuxième place. Les flux d'IDE franco-mauriciens représentent 79,5% du total en 2003, 54% en 2004 et 66,9% en 2005. Ce qui s'explique, on le sait, par des raisons historiques et de proximité.

Outre ces deux pays, les nouveaux investissements notables, au cours de la même période, viennent, en premier lieu de Hong Kong, et ensuite des Bermudes, du Canada, et de la Suisse.

Tableau 13. Flux d'IDE vers Madagascar 2003-2005

| Pays | en millions USD | 2003 | |
|---------------------------------|-----------------|-------------|-------------|
| | | 2004 | 2005 |
| France | | 49,8 | |
| Hong Kong | -2,6 | 23,0 | 30,5 |
| Bermudes | 4,0 | 15,8 | 8,7 |
| Maurice | 25,7 | 5,7 | 4,8 |
| Canada | 7,9 | 5,5 | 12,0 |
| Suisse | 4,2 | 0,0 | 2,6 |
| Réunion | -0,5 | 0,0 | 1,4 |
| Luxembourg | 2,1 | 0,7 | 0,3 |
| Chine | 1,0 | 0,4 | 1,0 |
| Danemark | 0,6 | 0,4 | 0,6 |
| Afrique du sud | 0,3 | 0,3 | 0,4 |
| Etats-unis | 0,2 | 0,2 | 0,2 |
| Autres pays | 2,3 | 0,2 | 0,2 |
| Total | 95,0 | 0,3 | 0,9 |
| <i>Pour mémoire</i> | | 52,7 | 63,5 |
| IDE selon balance des paiements | 94,9 | | |

Source: Instat

V. Accords régionaux

La nouvelle donne actuelle en matière de relations économiques et financières est la régionalisation et la mondialisation. Pour faire face au défi de la mondialisation, autrement dit des relations multilatérales, et relever le défi de la relance de l'économie, Madagascar comme d'autres Etats, intègre les organisations régionales telles que la COI, le COMESA, la SADC.

Si les tentatives d'intégrations se multiplient, il importe d'évaluer d'abord les avantages de ces regroupements ainsi que les risques pour les pays comme Madagascar, et par la suite d'évaluer pour chaque regroupement les tendances du commerce et des investissements et les perspectives pour y réussir.

V.1. Les avantages de l'intégration régionale

- L'intégration régionale est un élément important de stratégie de développement pour se défaire de la dépendance économique et aider à améliorer la position de négociation de Madagascar lors des négociations au sein des organisations internationales.

- Compte tenu de l'exiguïté du marché, l'intégration régionale est une étape préalable à la transition vers des niveaux élevés de développement et une économie plus ouverte :

. L'intégration économique régionale a permis aux opérateurs malgaches d'avoir accès à un marché plus vaste qui permet des économies d'échelle. De plus, la suppression des taxes douanières conduisant à la zone de libre échange, permet l'importation de matières premières ou produits semi-finis à des prix compétitifs.

Ces deux avantages contribuent à une amélioration de la compétitivité des produits malgaches.

. La création d'une zone de libre échange incite la délocalisation des entreprises franches la venue des IDE à Madagascar qui contribue à l'industrialisation du pays d'accueil et fait augmenter les exportations.

L'appartenance de Madagascar à la COI et au COMESA lui a permis de connaître une hausse des investissements en majorité mauriciens depuis 1999. A plus long terme, l'instauration de l'Union Douanière (établissement d'un tarif extérieur commun : TEC) attirera davantage les IDE (firmes multinationales, ZFI ...) et les coentreprises entre entreprises malgaches et étrangères car les investisseurs étrangers (non membres des regroupements régionaux) chercheront à éviter le TEC en s'installant dans le pays d'accueil.

Effectivement, le TEC aurait pour effet d'augmenter les droits de douane sur une gamme de produits, et donc une augmentation du niveau de protection et des recettes douanières de Madagascar.

V.2. Les inconvénients de l'intégration régionale

- Problème d'équité dans la répartition des avantages conduisant à un déséquilibre générale entre les économies : il y a un risque de polarisation du développement en faveur des pays membres dont le revenu par habitant est élevé, le marché national assez large et le niveau de développement industriel élevé :

- La ZLE entraîne un déficit de la balance commerciale de Madagascar du fait de la non compétitivité de ses produits, de l'insuffisance de l'offre et du manque de diversification des produits,
- L'implémentation du TEC de l'Union Douanière entraînera un détournement d'échange profitant aux plus développés des pays membres, et lézant les pays comme Madagascar qui perdraient des recettes douanières auprès des pays moins efficaces.
- La spécialisation des pays membres plus industrialisés entraîne une inégalité au niveau des pays membres :

- Attraction d'IDE au profit de l'économie la plus dynamique et la plus diversifiée
- Exclusion de la division internationale de processus de production au détriment des pays qui possèdent une avancée technologique importante comme l'Afrique du Sud.
- Des secteurs d'activités en péril : la concurrence étrangère, suite à l'ouverture du marché national, risque de faire disparaître les entreprises nationales non compétitives. La part de marché des produits malgaches ne cesse de diminuer.
- Diminution des recettes douanières : la ZLE ne permet plus aux Etats membres de percevoir des recettes douanières pour les produits échangés entre eux, entraînant ainsi une perte des recettes douanières.
- Des effets à court terme défavorable concernant :
 - les coûts administratifs élevés
 - les coûts d'ajustements et des réformes des institutions nationales
 - le long délai d'apparition des bénéfices découlant d'une extension des investissements ou de l'économie d'échelle

V.3. COMESA

Le COMESA est créé en 1993, comprend actuellement 20 pays membres dont 9 pays francophones. Madagascar a adhéré en 1995. Quinze de ces derniers participent à une **Zone de Libre Echange** (100% de réduction tarifaire) en 2000.

V.3.1. Tendances des échanges

En 2005, Madagascar a exporté 14,865 millions de USD de marchandises vers la COMESA et importé 114,411 millions de USD de cette dernière. Si on enlève la part de Maurice dans ces statistiques, Madagascar a finalement exporté tout juste 105 000 USD vers les autres pays membres de la COMESA et importé 41 000 USD de ces derniers. Pourtant, les importations totales de la COMESA s'élevaient à 50,919 milliards de USD cette année là. Ainsi, les 10 années d'adhésion à la COMESA, et les 5 années d'adhésion à la Zone de Libre Echange avec les huit autres pays de la COMESA n'ont pas changé le visage des exportations régionales de Madagascar.

Maurice est pour le moment, l'un des principaux gagnants de la libéralisation du commerce entre les membres. Ainsi, 90% du commerce COMESA de Madagascar se fait avec Maurice ; la libéralisation a facilité le processus de délocalisation des segments de la Zone Franche à Madagascar.

Enfin, l'expansion du marché régional reste limité car subissant les effets conjugués de plusieurs facteurs : régimes commerciaux biaisés, coûts élevés des transactions, insuffisance d'engagement réel des Etats, retournement imprévisible des politiques commerciales, difficulté de mise en œuvre des dispositions d'harmonisation, chevauchement des objectifs régionaux et des accords de compensation régionale, ressources administratives limitées, et *surtout par l'insuffisance de complémentarité de produits dans la région.*

V.3.2. Tendances des investissements

Les Mauriciens occupent la première place dans les investissements du COMESA à Madagascar par la délocalisation des entreprises franches dans le domaine du textile.

Par ailleurs, **13 des pays membres sont des pays AGOA** ; ils pourront être utiles à Madagascar après la fin de la disposition spéciale en faveur des PMA concernant l'habillement.

COMESA envisage la libre circulation des capitaux et de l'investissement appuyée par l'adoption d'une zone d'investissement commune qui représente un potentiel de développement des :

- investissements privés ou publics nationaux
- coentreprises avec les pays membres (notamment Egypte et Maurice)
- attraction des investissements directs étrangers par de nouvelles conditions : possibilités d'économie d'échelle par la baisse des coûts de production et l'opportunité de marché élargi

Ces pays du COMESA cherchent à coordonner les politiques d'investissement. Les Agences nationales de promotion des investissements se rencontrent périodiquement, et les Etats membres ont décidé de créer une Agence Régionale d'Investissement chargée de faire de promotion de l'ensemble de la zone.

Pour réussir, aussi bien dans le commerce que dans les investissements au sein du COMESA, Madagascar doit :

- pour le commerce, avoir une stratégie marketing assez forte de ces produits vis à vis des autres pays membres du COMESA (en dehors de Maurice)
- pour les investissements, savoir déterminer les avantages à la fois compétitifs et comparatifs dans certains sous secteurs :
 - sous secteurs gagnants à développer
 - sous secteurs perdants à soutenir
 - sous secteurs substituant à l'importation
 - sous secteurs susceptibles d'être exploités grâce aux changements de dimension de marché

Et il incombe à l'Etat de soutenir les opérateurs dans leurs activités en leur offrant des appuis nécessaires (information, formation, financement, technologie...) et en mettant en place des institutions fortes pour les encadrer dans leurs opérations et en sachant jouir du programme de facilitation des échanges au sein du COMESA :

- Douane : SYDONIA, NTC : Nomenclature Tarifaire Commune
- Transport et communication : harmonisation de télécommunication et société de télécommunication (COMTEL)
- Système financier et monétaire (Banque ZEP...)
- Investissement (Agence d'investissement ...)
- Amélioration de la qualité
- Foires commerciales (COMESATEX)
- Promotion des activités des Femmes Entrepreneurs (FEMCOM)

V.4. COI : Commission de l'Océan Indien

Créée à Victoria, Seychelles en 1984, la COI est un accord de coopération régionale fondé par Madagascar, Maurice et Seychelles et auxquels se sont joints Comores et Réunion devenus membres en 1986.

V.4.1. Tendances du commerce

Les échanges commerciaux de Madagascar avec la COI se font surtout avec Maurice soit de l'ordre de 90%, mais à l'avantage de ce dernier. En 2005, Madagascar a exporté 14,76 millions de USD de marchandises vers Maurice et importé 114,37 millions de ce dernier.

L'évolution vers une ZLE a marqué une étape de l'intégration économique régionale avec la suppression effective des taxes et droits de douane entre Maurice et Madagascar. Les négociations avec et entre les membres sont en cours :

L'accord de libre échange a été mis en application en octobre 1999. Actuellement seuls Madagascar et Maurice appliquent un programme d'abaissement tarifaire de 100%. Les Comores et les Seychelles ne sont pas encore prêts pour la mise en œuvre, la Réunion de par son statut de DOM français doit entamer de long processus juridique avant d'être éventuellement associé à la ZLE de la COI.

Pour aligner les réglementations commerciales de la COI avec celle de la COMESA, les membres de la COI ont adopté le cadre et les procédures de la COMESA pour leurs opérations bilatérales.

Néanmoins, pour renforcer les échanges, il est nécessaire d'établir des accords commerciaux pour organiser les circuits commerciaux, promouvoir les produits, harmoniser les réglementations et les normes et contrôle qualité.

V.4.2. Tendances des investissements

Enfin un des pays les plus intéressants pour Madagascar est Maurice qui représente aussi bien un marché qu'une source d'investissements. Ces deux aspects se sont développés rapidement depuis quelques années et semblent être prometteurs surtout avec les opportunités offertes dans le cadre de l'AGOA et les autres accords (APE, COMESA, SADC...)

Toutefois avec les autres îles, de nombreuses potentialités sont identiques suivant les spécificités et les ressources des îles qui sont à mettre en valeur en les traduisant en actions de partenariat concrètes, d'où il est bénéfique à la coopération inter îles de mettre en cohérence des politiques d'investissement.

L'Union des Chambres Consulaires des îles, dans le cadre du Forum Economique des îles de l'Océan Indien en 2005 ayant pour thème « Promotion des Investissements Privés », se prépare dans les prochaines années, de développer 10 axes stratégiques :

- Mise en place de « veille technologique »
- Programme régional TIC
- Bourse de sous-traitance et de partenariat régional
- Programme régional de promotion des Energies nouvelles et renouvelables (Biocarburant; énergie solaire ; ...)
- Développement de l'Agriculture Biologique sous tendu par marketing de pénétration et d'approche commune des marchés internationaux pour les produits BIO
- Mécanisme de développement propre (gestion des déchets, industrie propre, protection de l'environnement, ...)
- Renforcement des capacités (technique, managériale, entrepreneuriale)
- Programme régional de Tourisme associé à l'Artisanat avec harmonisation, création d'un label Océan Indien
- Harmonisation des normes

V.5. SADC : Southern African Development Community

La SADC est le successeur de la SADCC, ou Southern African Development Coordination Conférence créé en 1980 par un regroupement de pays frontaliers de l'Afrique du Sud vivant sous le règne de l'apartheid et voulant se dégager d'une trop grande dépendance envers le voisin Sud africain. A la fin de l'Apartheid, les 9 pays membres de la SADCC créèrent la SADC en signant le traité de Windhoek (Namibie) en 1982 et en 1994, l'Afrique du Sud rejoint l'organisation.

Les 14 membres actuels de la SADC sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Lesotho, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, le Swaziland, La Tanzanie, la Zambie, le Zimbabwe avec l'entrée des Seychelles et de la RD Congo en 1997. Madagascar fait son entrée en août 2005 et les Seychelles entament sa sortie.

La raison de l'adhésion de Madagascar au SADC serait d'accéder au grand marché de l'Afrique du Sud, dont le PIB représente 70% du PIB du SADC.

Le protocole commercial du SADC a été signé en 1996 et lancé en 2000. Il prévoit une Zone de libre échange en 2008, donc une période de transition de 8 ans, pour laquelle chaque pays propose un calendrier de réduction tarifaire. Madagascar n'a adhéré au SADC qu'en août 2005 ; son calendrier de réduction tarifaire vient d'être adopté par la réunion des chefs d'Etats d'octobre 2006.

V.5.1. Tendances du commerce

L'Afrique du Sud est un marché important de la SADC. Il a importé 55 milliards de USD de marchandises en 2005, soit 74% des importations totales de la SADC (74 milliards de USD). La même année, Madagascar a exporté 16,533 millions de USD de Marchandises vers la SADC dont 14,76 millions de USD vers Maurice et environ 1,5 millions de USD vers l'Afrique du Sud.

Parmi ces pays membres, Afrique du Sud et Maurice sont donc les principaux partenaires de Madagascar. En matière de commerce intra-régional, Madagascar et Maurice importent essentiellement des consommations intermédiaires et des biens d'équipements et exportent des produits de consommation finale. Mais Madagascar exporte en particulier des produits de consommation finale primaire qui ont l'inconvénient d'être peu créateurs de valeur ajoutée.

L'Afrique du Sud importe et exporte essentiellement des consommations intermédiaires. Ce qui sous-entend une intégration plus importante de l'Afrique du Sud dans la division internationale des processus de production.

Il faut noter qu'un certain nombre de pays de la SADC sont de concurrents directs de Madagascar pour les produits suivants :

- Crevettes, poissons et noix de cajou de Mozambique ;
- Café vert, vanille, girofle et épices de Tanzanie ;

Et toute la région en général pour les viandes et produits d'origine animale.

Le défi pour Madagascar est de percer effectivement le marché Sud Africain, mais également diversifier son marché en exportant vers les autres pays membres de la SADC.

V.5.2. Tendances des investissements

En adhérant à la SADC, Madagascar pourrait s'insérer dans une division régionale des processus de production.

L'Afrique du Sud constitue une base industrielle importante et performante, et offre donc une possibilité de transfert de technologie.

Concernant les investissements sur Madagascar, les secteurs suivants ont suscité des intérêts de la part d'investisseurs ayant participé à une mission de prospection :

Industrie agroalimentaire, agriculture, architecture et ingénierie, système d'information, services financiers et assurances, industrie pharmaceutiques, meubles et fourniture de bureau, industrie minière, industrie plastique, télécommunication, commerce de détail, transport.

Pour bénéficier pleinement de cette adhésion, les problèmes relatifs aux points suivants doivent trouver réponses : les mesures protectionnistes de l'Afrique du Sud, la conception du protocole commercial du SADC, les conflits avec les obligations du COMESA.

En effet, il est difficile de gérer l'appartenance à plusieurs accords régionaux différents de par leur portée géographique, leur programme de libéralisation des échanges, leurs dispositions en matière de règles d'origine et leurs objectifs.

Une telle gestion sera d'autant plus difficile, sinon impraticable, lorsque le COMESA et la SADC passeront au stade de l'Union douanière.

Madagascar ne peut appartenir à deux Unions Douanières mais devra choisir à appartenir à l'une d'entre elles.

V.6. Conclusion

Le bilan des projets d'intégration de Madagascar aux accords régionaux n'est pas encore à la hauteur des objectifs fixés. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont faibles si l'on évalue sur la base des critères tels que :

- Le degré d'intégration des marchés
- L'harmonisation des politiques macro économiques
- La coordination des règles et réglementations régissant le secteur privé
- La coordination des projets sectoriels

Même en se limitant uniquement au critère du commerce et des investissements, nous constatons cette faiblesse pour Madagascar dans le cadre de la COI, du COMESA et de la SADC.

De tels efforts seraient également soutenus par la mise en œuvre des dispositions des accords préférentiels (Accords de Cotonou, AGOA) et des accords bilatéraux.

VI. Les accords préférentiels

Madagascar bénéficie des accords préférentiels octroyés par les Etats-Unis AGOA (African Growth and Opportunity Act) qui facilite l'accès au marché des Etats-Unis (sans droit de douane, ni quota) pour les exportations des pays africains.

Il a également signé les Accords de Cotonou avec l'Union Européenne qui est un modèle de coopération en matière de développement, basé sur les principes de partenariat, de dialogue, de prévisibilité du soutien financier et de droit et obligation convenus par contrat.

Dans ces accords préférentiels les groupements d'intégration régionale ont leur rôle à jouer.

Ils servent de plateformes de négociation : c'est le cas de l'APE dans le cadre de l'AFOA (Afrique Orientale et Australe), dont la plupart des pays membres font partie du COMESA.

Aussi les décisions prises et à prendre dans ces négociations tiennent compte des politiques communes de développement de ces groupements régionaux (notamment COMESA et SADC).

VI.1. AGOA

Madagascar a beaucoup bénéficié de la mise en vigueur de l'AGOA. Elle s'est traduite par une hausse de la production du secteur des ZFI de 32,5% en 2000, et de 26,7% en 2001. La crise de 2002 entraîne une chute de -40% de la production. On assiste à une reprise en 2003 et 2004 avec des hausses respectives de 75,8% et 25% de la production. Cette reprise est stoppée en 2005, due probablement à la fin des Accords multifibres sur le textile.

Pour continuer à bénéficier de l'AGOA, Madagascar doit, d'une part, faire face à la fin des quotas prévus par l' Accord multifibre ; et, d'autre part, l'AGOA prévoit des préférences sur des produits autres que l'habillement ; Madagascar n'a pas profité jusqu' à présent de ces autres potentialités d'exportation vers les USA.

La règle spéciale d'origine, concernant l'habillement, en faveur des PMA, qui devrait expirer septembre 2007, est prolongée jusqu'en 2012. Madagascar a donc cinq ans pour se préparer à l'expiration de cette disposition, c'est à dire augmenter la production de coton et de tissus, et/ ou trouver des pays fournisseurs éligibles. Cela laisse un temps suffisant pour que l'Etat et tous les autres acteurs concernés (organismes d'appui, secteur privé, organisation paysanne, ..) puisse développer la filière coton malgache, ainsi que les autres industries en appui au textile.

Les mesures concrètes prises par l'Etat pour dresser les problèmes liés aux coûts de facteurs de production et améliorer l'environnement des affaires devraient accroître la compétitivité du textile malgache et restaurer la confiance des investisseurs et des acheteurs professionnels ternie par les événements de 2002

VI.2. Accord de Cotonou

Cet accord implique la négociation **des Accords de Partenariat Economique (APE)** avec l'UE, soit individuellement, ou collectivement, tenant compte de processus d'intégration régionale en cours, notamment COMESA et le SADC.

L'objet de la négociation est d'aboutir à un calendrier de réduction progressive des barrières au commerce, en vue de l'établissement d'une Zone de Libre Echange entre l'UE et les groupes régionaux ACP.

Il est prévu que le rythme de la libéralisation sera asymétrique. Elle sera plus rapide pour l'UE, tandis que les pays ACP bénéficieront de périodes plus longues de transition.

Les négociations ont démarré en septembre 2002 et devront se terminer le 31 décembre 2007. Les ACP ont formé 6 groupes de négociation : SADC, Afrique de l'EST, Afrique Orientale et Australe (AFAOA), Afrique Centrale, Caraïbes et Pacifiques. Madagascar a choisi de négocier avec le groupe AFOA composé de 16 pays (Burundi, Comores, RD Congo, Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Maurice, Ouganda, Rwanda, Seychelles, Soudan, Zambie et Zimbabwe)

Une simulation, réalisée à partir du logiciel WITS/TRAINS, montre que l'entrée des produits européens, sans droits ni taxes douanières, peut se traduire par une perte de recettes douanières, une augmentation du déficit commercial, et par un détournement des flux commerciaux au profit de l'UE, et au détriment des pays d'Asie, de Maurice et de l'Afrique du Sud.

Ce détournement de flux commerciaux peut être limité si les accords régionaux et les accords bilatéraux sont renforcés avant la pleine application de l'APE en 2020.

Dans ces conditions, les principaux objectifs des négociations pour Madagascar sont : déterminer une liste conséquente de produits pouvant bénéficier des mesures de sauvegarde, élimination des Barrières

non tarifaires à l'entrée sur le marché EU, établir des règles d'origine moins restrictives, et la prolongation du Protocole sucre.

Il est à noter que les pays ACP qui ne feront pas partie des APE continueront de bénéficier de l'Initiative « Tout sauf les armes » (TSA).

L'Initiative TSA a été prise par l'UE en 2001. Elle établit l'entrée sans droits de douanes des produits des PMA dans l'UE et sans restriction quantitative, sauf pour la banane, le sucre, et le riz. Pour la banane les droits de douanes ont été suspendus en 2006 mais pour le sucre et le riz, ils ne seront suspendus que respectivement au 1 juillet 2009.

Avant la TSA, Madagascar bénéficiait déjà d'un accès préférentiel pour quelques produits à travers les conventions de Lomé, en tant que pays ACP. La TSA lui a permis de bénéficier de plus de quota jouissant d'un accès préférentiel pour le sucre, le riz et la viande.

Cependant, à cause de la déficience du système national d'assurance qualité pour la viande, Madagascar ne peut malheureusement pas bénéficier de son quota sur ce produit depuis 1997.

Pour le sucre, Madagascar pourra bénéficier davantage de son quota si l'industrie nationale sucrière se relève de ses difficultés actuelles. Les exportations de ce produit ont chuté en 2005 en terme de volume et de valeur. De 7 millions de DTS et 16,65 tonnes en 2004, elles sont passées à 2, 89 millions de DTS et 6,81 tonnes en 2005.

Les exportations de riz sont insignifiantes depuis 2001, la Grande Ile en a plutôt importé durant cette période.

Outre les restrictions sur ces 3 produits, le TSA n'apporte pas de solutions adéquates aux deux problèmes soulevés ci-dessus, à savoir, les barrières non tarifaires, respect des normes UE en matière de santé et d'hygiène, caractère restrictif des règles d'origine.

- Coûts et avantages des APE

Les pays ACP peuvent choisir entre négocier les APE ou ne pas faire partie d'un APE. Pour ceux qui décident de ne pas faire partie d'un APE peuvent choisir le programme Système de Préférences Généralisées (SPG) de l'UE pour les pays non PMA, et le dispositif Tous sauf les Armes (TSA) pour les PMA.

Tableau 14. Coûts et avantages des APE

| <i>SPG pour les PMA</i> | <i>TSA pour les PMA</i> |
|--|---|
| Par rapport à APE : - le résultat sera à long terme - réduction de préférences tarifaires : comme moins de produits (54% de lignes tarifaires contre 95% pour LOME) exclut les produits agricoles. | - accorde un accès en franchise de droits et sans restrictions pour tous les produits à l'exception des armes - libéralisation sauf pour 3 produits, à savoir les bananes (libéralisation en 2006), le riz et le sucre (libéralisation prévue pour 2009) |
| - non négocié mais proposé unilatéralement par | Le dispositif TSA fait partie intégrante du |

| | |
|--|--|
| l'UE : perte de l'opportunité d'engager un processus de négociation sur des questions comme l'accès au marché et les règles d'origine - règles d'origine restrictives | programme SPG de l' UE et l'accès au marché UE est régi par les règles du SPG. - règles d'origine restrictives |
| Négocier un APE | |
| Avantages | Coûts |
| Par opposition aux dispositifs SPG et TSA, Les APE donnent aux pays ACP <ul style="list-style-type: none"> • La chance de négocier réellement des meilleures dispositions d'accès aux marchés avec l'UE : <ul style="list-style-type: none"> - négocier un ZLE asymétrique avec l'UE - meilleure couverture du produit - négocier une réduction de BNT telles : les réglementations sanitaires, phytosanitaires et environnementales. • La chance de négocier des règles d'origines plus favorables de façon à améliorer l'accès au marché des producteurs MEP • Couvrir les questions de commerce et de développement ⇒ ACP pouvant en tirer des bénéfices importants grâce aux effets dynamiques des APE (utilisation d'APE comme tremplin de libéralisation multilatérale) • Bénéficier des financements compensatoires de l'UE en vue de favoriser la production | <ul style="list-style-type: none"> • Risques si les pays de l'UE engagent des négociations en vue de maximiser leur avantage sur les marchés ACP. ⇒ nécessite de bien négocier pour les ACP pour maximiser les bénéfices et minimiser les coûts d'un partenariat • Coûts institutionnels de participation dans les négociations • Coûts en termes de pertes éventuelles de recettes • Plus grande concurrence • Coûts d'ajustements budgétaires |

Source : Revue d'Information Economique n°15, Ministère de l'Economie des Finances et du budget (Janvier 2004)

- Conclusion

Actuellement, Madagascar bénéficie de plusieurs faveurs octroyées par ces différents accords préférentiels tels que l'accord de Cotonou, le régime AGOA. Ces faveurs devront disparaître d'ici peu pour faire place à la concurrence.

Face à l'érosion des régimes préférentiels existants dont l'impact sur notre compétitivité à exporter n'est pas moindre, Madagascar doit préparer les entreprises à ce futur contexte par une étude de l'impact de cette érosion de préférences sur les exportations et les secteurs aux de fixer les stratégies de relance à adapter en discernant les filières menacées et filières à développer.

D'une manière générale, Madagascar devra évaluer sa participation aux différents accords, régionaux et préférentiels, à la lumière de leurs impacts sur les exportations et les investissements.

Ces impacts sont avérés en ce qui concerne l'AGOA. Ils devront être évalués de manière approfondie en ce qui concerne le COMESA, la SADC et l'Accord de Cotonou.

VI.3. Analyse des accords bilatéraux

Madagascar a conclu des accords commerciaux bilatéraux avec un certain nombre de pays dont Maurice, Turquie, Chine et Afrique du Sud entre 2005 et 2006.

La motivation de Madagascar et ces pays à signer ces accords est de développer et de faciliter les relations économiques, commerciales et techniques sur **une base d'égalité et d'avantages mutuels**.

Avec Maurice, Madagascar est déjà en zone de libre échange dans le cadre de la COI et du COMESA et leur objectif en signant un accord bilatéral est de renforcer les acquis en terme libéralisation des échanges commerciaux et profiter des possibilités de développement de joint-ventures.

Avec l'Afrique du Sud, Madagascar signe un accord pour renforcer son adhésion à la SADC et les avantages qui en découlent : l'élargissement du marché, la croissance économique favorisée par la ZLE en 2008. L'Afrique du Sud constitue une base industrielle importante et performante.

Avec la Chine, Madagascar signe un accord pour profiter du marché gigantesque qu'elle représente et du renforcement de son poids géostratégique au niveau mondial pouvant jouer un rôle fondamental dans l'orientation de certains IDE sur Madagascar.

Avec la Turquie Madagascar signe un accord en vue de l'expansion du commerce de la coopération économique et technique qui sont des éléments essentiels d'une stratégie de développement rapide.

VI.4. Maurice

VI.4.1. Présentation de Maurice

Maurice est à la fois membre de la COI, du COMESA et de la SADC et y occupe une place importante dans les échanges et les investissements au sein de ces organisations régionales et avec Madagascar. Maurice dispose d'une économie forte dont le PIB / Habitant est 15 fois celui de Madagascar actuellement.

Les piliers de l'économie mauricienne sont l'industrie manufacturière, l'industrie sucrière, le tourisme, et les services.

L'agriculture occupe 48% de la superficie de Maurice, les forêts environ 35% et les zones bâties 13%. Toutes les terres arables sont intégralement cultivées mais leur étendue diminue peu à peu sous la pression démographique.

Les principaux secteurs de production sont le tertiaire (contribuant pour un peu moins de ¾ du PIB dont le commerce, le tourisme et les services financiers et d'assurances), le secondaire (contribuant pour plus du quart du PIB dont le textile, le sucre) au dépend du primaire.

VI.4.2. Tendance des échanges et des investissements

- **Place de Maurice dans le commerce mondial**

- Les exportations de Maurice dans le monde sont dominées par la confection suivie de loin par les produits alimentaires

- Les principaux secteurs d'importation sont les matières premières (dont principalement les fils et les tissus), les machines et équipements de transport, et les produits alimentaires et animaux vivants.

- **Tendance du commerce entre Madagascar et Maurice**

Il existe un chevauchement dans les échanges entre Madagascar et Maurice dans le cadre de la COI, du COMESA et de le SADC. Dans le cadre de la COI, les échanges commerciaux se font surtout avec

Maurice de l'ordre de 90%, mais à l'avantage de ce dernier. En 2005, la grande île a exporté 14,76 millions de USD de marchandises vers Maurice et importé 114,37 millions de USD de ce dernier.

Dans le cadre de la SADC, la même année Madagascar a exporté 16,533 millions de USD de marchandises dont 14,76 millions de USD vers Maurice et environ 1,5 millions de USD vers l'Afrique du sud.

Dans le cadre du COMESA, la même année, Madagascar a exporté 14,865 millions de USD dont 14,76 millions de USD vers Maurice, et tout juste 1 05 000 USD vers les autres pays membres et importé 41 000 USD de ces derniers.

Les exportations de Madagascar sont essentiellement constituées de produits halieutiques, de tissus et fils en coton, de bois. Les importations venant de Maurice sont essentiellement constituées de tissus et de chute de coton, de farine, d'engrais.

Maurice reste le partenaire essentiel de Madagascar dans les échanges à l'intérieur de ces trois organisations régionales.

Cette situation s'explique par les facteurs suivants :

- la proximité géographique
- la relation commerciale déjà existante
- la zone de libre échange avec abaissement tarifaire à 0% depuis 1999 avec la COI,
- et depuis 2000 avec le COMESA.

- **Tendance des investissements**

Maurice constitue une base industrielle dans le domaine de la zone franche et du textile : un certain nombre d'entreprises ont des filiales à Madagascar. Ce pays constitue aussi une plaque tournante dans l'Océan Indien par l'existence d'un port franc.

Il existe des exemples de partenariat dans le domaine de l'élevage et de la transformation des fruits mais d'importantes possibilités dans d'autres secteurs se présentent : la complémentarité des deux économies débouche sur une coopération mutuellement avantageuse. Le développement des joint-venture peut se faire plus facilement grâce à une connaissance mutuelle de chaque partie ; les potentialités de partenariat entre secteur privé PME et PMI dans l'industrie, l'agriculture, le tourisme, les ressources halieutiques.

Comme les exportations malgaches vers Maurice sont insignifiantes, il est souhaitable de les promouvoir en investissant dans la production de riz qui peut faire objet de partenariat pour l'autosatisfaction alimentaire et les possibilités d'exportation vers les marchés régionaux.

De même il est intéressant d'investir dans la production de maïs et de sucre.

Le projet mauricien de créer un « seafood hub » régional donne une possibilité de partenariat avantageux et de partage d'expérience qu'il pourrait susciter. Il en est de même du projet de créer un « cyber île » et des perspectives de coopération en matière de marché boursier et les finances.

Enfin, il faut sensibiliser les entrepreneurs mauriciens sur les opportunités de zone franche industrielle surtout dans les nouvelles zones à créer à Madagascar.

L'île Maurice s'oriente vers des pôles intégrés de croissance, pôles de développement des structures hôtelières et des agro-technopoles.

VI.4.3. Le Protocole d'accord entre Madagascar et Maurice

Pour renforcer les acquis en terme de libéralisation des échanges commerciaux dans le cadre du COMESA et du COI et profiter des possibilités de développement de joint-ventures,

Madagascar et Maurice ont signé un second accord le 9 novembre 2005 (le premier étant signé le 15 décembre 1983) qui comprend un accord général de coopération, un accord de coopération sur le tourisme et un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements

- **Les avantages du protocole d'accord**

Ce protocole d'accord, entre autres, permettra :

- de renforcer la protection de la propriété intellectuelle entre les deux pays
- d'appliquer un traitement juridique égal pour les ressortissants des deux Etats sur le territoire de l'un ou de l'autre.
- d'harmoniser des mesures sanitaires et phytosanitaires pour les échanges commerciaux en matière d'agriculture, d'élevage et de la pêche sur la base de normes et de directives internationales.
- de créer un comité intergouvernemental qui aura pour tâches de faire le suivi évaluation de cet accord et d'étudier les propositions afférentes, les possibilités d'accroître et de diversifier à un rythme dynamique les échanges commerciaux entre les deux pays.

- **Evaluation**

Mais ces échanges se font en faveur de Maurice et Madagascar a intérêt à relever le défi de redresser le déficit de la balance commerciale vis à vis de ce dernier.

- en adoptant des mesures correctives (compensation, sauvegarde et anti-dumping) contre les exportations abusives de ce dernier
- en adoptant des mesures restrictives de prohibitions, de contingentement et de contrôle d'importation de certains produits stratégiques
- en adoptant une stratégie agressive des produits susceptibles d'être importés par Maurice
- en contribuant davantage à :
 - l'harmonisation des normes et des réglementations SPS
 - l'harmonisation de la fiscalité en particulier la TVA et les droits de douane

Il est à signaler que dans le cadre de l'abaissement tarifaire à 0%, la TUP en tant que taxe intérieure n'aurait pas due être déduite au même titre que les droits de douane

VI.5. Afrique du Sud

VI.5.1. Présentation de l'Afrique du Sud

L'Afrique du Sud est le pays leader de la SADC. Le pays dispose d'une économie forte et constitue un grand marché (de plus de 50 millions de consommateurs) ce qui justifie un potentiel pour les produits malgaches.

Ces principaux secteurs de production sont les industries, l'exploitation minière, les services d'assurance et de finance, les services de commerce, l'exploitation minière et le transport.

Dans le secteur agricole, les filières de croissance sont le maïs, la canne à sucre, fruits et agrumes, les légumes, les viandes de bœufs, le poulet, le mouton.

VI.5.2. Tendances des échanges et des investissements

- **Tendance du commerce de l'Afrique du Sud dans le monde**

Tableau 15. Place de l'Afrique du Sud dans le commerce mondial en 2005

| | Exportation | | Importation | |
|---------------------|--------------------------|-------------------------|------------------------------|-------------------------|
| | Valeur Milliard de \$ | Part dans le monde % | Valeur Milliards de \$ | Part dans le monde % |
| Marchandises | | | | |
| Monde | | | | |
| Afrique | 10 121 | 100 | 10 481 | 100 |
| Afrique du Sud | 296 | 2,92 | 248 | 2,36 |
| | 52 | 0,51 | 67 | 0,63 |
| Services | | | | |
| Monde | | | | |
| Afrique | 2 415 | 100 | 2 361 | 100 |
| Afrique du Sud | 57 | 2,36 | 66 | 2,79 |
| | 10 | 0,41 | 12 | 0,50 |

Source : OMC

Les exportations de l'Afrique du Sud sont dominées par les produits manufacturés, l'or et les matières premières non comestibles et par les services.

Les importations sont constituées par les produits miniers, les produits chimiques et les machineries et les services. Suivant les données du Trade map concernant les produits naturels et l'agro-business, la part de l'Afrique du Sud dans les importations mondiales n'est que de 0,22%. Mais il est à noter qu'il doit y avoir des potentialités d'importations de produits naturels dont le cacao (la croissance annuelle des importations de ce produit est de 22% par an depuis 2001 et s'est élevée à 52% entre 2004 et 2005), le riz, froment de blé, viandes et abats, tourteaux, huile de soja, sucreries, fruits oléagineux.

Pour le textile, la part de l'Afrique du Sud dans les importations mondiales est de 0,27%.

- **Tendance du commerce entre Madagascar et l'Afrique du Sud**

L'Afrique du Sud est un marché important de la SADC. Il a importé 55 milliards de USD de marchandises en 2005, soit 74% des importations totales de la SADC (74 milliards de l'USA) .

La même année, les exportations sud africaines vers Madagascar ont été de 500 millions de rands (143,5 milliards d'Ariary). Par contre les importations de Madagascar ont été seulement de 11 millions de Rands (3 milliards d'Ariary). Ce qui a désavantagé Madagascar

Le défi pour Madagascar est de percer ce marché.

- **Tendance des investissements entre Madagascar et l'Afrique du Sud**

Concernant les investissements sur Madagascar, les secteurs suivants ont suscité des intérêts de la part d'investisseurs ayant participé à des missions de prospection : industrie agroalimentaire, agriculture, architecture et ingénierie, système d'information, services financiers et assurances, industrie pharmaceutique, meubles et fourniture de bureau, industrie minière, industrie plastique, télécommunication, commerce de détail, transport.

L'Afrique du Sud en tant que base industrielle importante et performante donne la possibilité de transfert de technologie et de savoir faire.

- **Le protocole d'accord entre Madagascar et Afrique du Sud**

Pour faire face aux défis économiques et profiter des opportunités commerciales, économique et technique résultant de l'évolution économique régionale et de l'émergence du nouvel ordre économique mondial, Madagascar, dans le cadre de la coopération régionale, veut développer une coopération bilatérale avec l'Afrique du Sud et signe en conséquence un protocole d'accord le 13 décembre 2006 avec ce dernier.

L'objectif de cet accord est donc de faire profiter à Madagascar toute opportunité commerciale, industrielle et technique.

- **Teneur de l'accord**

L'accord de coopération s'oriente vers une autonomisation économique basée sur les principes de la souveraineté nationale et du respect des avantages réciproques et couvre trois domaines :

- **Coopération commerciale :**

L'objectif est de promouvoir le commerce entre les deux pays en vue d'augmenter le volume des échanges et de réduire le déséquilibre commercial qui est actuellement en faveur de l'Afrique du Sud. Les actions à entreprendre par les deux pays sont :

- développer les activités de promotion commerciale
- promouvoir les mesures de réduction tarifaires conformément aux dispositions stipulées dans le protocole du commerce
- développer des échanges d'information économique, commerciale réglementaire

- **Coopération industrielle :**

Afin de favoriser cette coopération, les deux s'entraident pour :

- identifier les Couloirs de développement à Madagascar
- identifier les organisations capables de préparer les projets industriels
- sensibiliser les organisations en Afrique du Sud capables de mettre en œuvre les joint-venture

- sensibiliser les investisseurs potentiels dans les secteurs : énergie, mines, infrastructure de transport et de communication, agro-industrie de transformation, tourisme, exploitation agricole et commerciale et transformation de ressources naturelles
- intensifier des efforts pour prospecter des investisseurs dans les industries de coton et de textile

○ **Coopération technique :**

Pour favoriser le secteur privé, l'accent sera mis sur le volet industriel et technologique par : la normalisation et contrôle qualité, le développement des PME et micro entreprise, le respect des droits de propriété intellectuelle, la politique de la concurrence, le transfert de technologie et le développement du savoir faire.

○ **Evaluation pour Madagascar**

Cette coopération bilatérale renforce l'adhésion de Madagascar à la SADC et les avantages qui en découlent :

- l'élargissement du marché (200 millions de consommateurs de la SADC)
- la croissance économique favorisée par le libéralisation des échanges (ZLE en 2008) engendrant une appropriation à moindre coût des intrants et le développement des investissements par des entreprises conjointes et l'attrait des IDE.

Mais pour réussir dans cette coopération, Madagascar a intérêt à :

- relever la compétitivité de ses entreprises
- perfectionner la législation et les mesures à prendre en sa faveur dans le domaine des importations, des exportations et de la production.
- perfectionner son cadre macro-économique et micro-économique en convergence avec celui de l'Afrique du Sud
- élaborer une stratégie forte et agressive en matière de commerce et d'investissement pour éviter un déficit de la balance commerciale, la fermeture des entreprises, le risque de spécialisation dans les produits primaires

VI.6. Turquie

VI.6.1. Le protocole d'accord entre Madagascar et la Turquie

Madagascar et la Turquie ont conclu un accord le 27 juillet 2005. L'objectif de cet accord est de renforcer les liens d'amitié existant entre les deux pays. Il entre dans le cadre de la promotion et l'intensification de la coopération dans les domaines commerciaux, économiques et techniques entre les deux pays.

VI.6.2. Teneur de l'accord

Cet accord consiste à faciliter le développement et la diversification des échanges commerciaux, la coopération économique et technique entre les organisations économiques, entreprises et firmes des deux pays dans le cadre des lois en vigueur dans leurs pays respectifs.

Les domaines de coopération comprendront :

- la création d'entreprises industrielles et commerciales

- l'échange d'experts, de conseillers, de documentation et d'informations
- l'octroi de facilités en matière de formation et de services notamment de consultance
- l'offre de bourses, l'organisation de voyages d'étude et de séminaires
- l'organisation de foires et expositions
- et toutes autres formes de coopérations convenues ultérieurement

VI.6.3. Avantages de l'accord

Les parties contractantes sont convenues de s'accorder dans leurs relations commerciales le traitement de la Nation la Plus Favorisée (NPF) conformément aux règles de l'OMC.

Cet accord prévoit la création d'une commission mixte de commerce, de coopération économique et technique.

VI.6.4. Les Centres d'intérêt pour Madagascar

L'octroi des facilités et assistances nécessaires pour les expositions et foires internationales permettra de promouvoir les produits malgaches.

La coopération envisagée dans la création d'entreprises industrielles et commerciales et le renforcement de la formation permettra de promouvoir et d'attirer les IDE.

Le projet d'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne facilitera l'accès au marché européen.

VI.6.5. Evaluation

Pour que Madagascar puisse tirer avantage de cet accord, l'Etat a intérêt à prendre les mesures nécessaires pour éviter les déficits de la balance commerciale et la mise en péril des secteurs d'activités.

En effet l'ouverture du marché national favorise les importations de marchandises qui entraîne la diminution de la part de marché local des industries malgaches entraînant leur disparition.

La clause NPF de l'OMC doit toujours être accompagnée de mesures correctives voire restrictives si nécessaire. Il est nécessaire de faire le suivi des accords, d'où l'intérêt de la commission mixte de commerce de coopération économique et technique, chargée d'examiner les problèmes et d'identifier de nouvelles possibilités de coopération entre les deux pays.

VI.7. Chine

VI.7.1. Présentation de la Chine

La Chine est un grand pays d'un milliard et demi d'habitants dont le PNB/habitant est de 1000 USD ; la Chine est une économie forte ayant un taux de croissance économique de plus de 10%.

La Chine ayant adhéré à l'OMC depuis 2004, occupe une place importante dans le commerce mondial, et devient un partenaire commercial exceptionnel, au vu du marché gigantesque qu'il représente, estimé à un milliard et demi de consommateurs.

Tendance des échanges et des investissements

Tableau 16. Place de la Chine dans le commerce mondial en 2005

| | Exportation | | Importation | |
|--------------------|--------------------------|-----------------------|------------------------------|-----------------------|
| | Valeur Milliard de \$ | Part dans le monde | Valeur Milliards de \$ | Part dans le monde |
| Marchandise | | | | |
| Monde | 10 121 | 100 | 10 481 | 100 |
| Asie | 2 773 | 27,4 | 2 599 | 24,8 |
| Chine | 762 | 7,52 | 660 | 6,3 |
| Service | | | | |
| Monde | 2 415 | 100 | 2 361 | 100 |
| Asie | 543 | 22,48 | 595 | 25,2 |
| Chine | 81 | 3,35 | 85 | 3,6 |

Source OMC

L'Asie occupe une place importante dans les échanges mondiaux de marchandises et de services (de l'ordre du quart de ces échanges). Par rapport à l'Asie, la part du commerce de marchandises de la Chine est de l'ordre de 27%, et pour le commerce de services, elle est de l'ordre de 15%, néanmoins la part dans le monde n'est pas négligeable (de l'ordre de 7% pour les marchandises et de plus de 3% pour les services).

En effet pour l'Asie, la croissance du commerce des marchandises a dépassé en moyenne celle du commerce mondial qui est de 6% et les exportations de la Chine s'accroissent deux fois plus vite que les exportations de l'Asie ou que les importations chinoises⁶.

VI.7.2. Tendance du commerce entre Madagascar et la Chine

La Chine offre à Madagascar l'opportunité d'exporter des produits de l'agrobusiness, les produits naturels, les produits de la pêche et de satisfaire ses immenses besoins en produits miniers et produits semi-finis.

De leur côté, les commerçants chinois ont tendance à se passer du modèle de vente traditionnelle de vêtement et des articles d'usage courant aux équipements électroménagers, aux motocyclette, à l'équipement de télécommunication, et aux ordinateurs ainsi qu'aux engrais chimiques, engins agricoles à des prix très compétitifs.

VI.7.3. Tendance des investissements entre Madagascar et la Chine

Les investisseurs Chinois s'intéressent de plus en plus au domaine industriel. Comme l'industrie de zone franche dans le textile, l'exploitation agricole, l'exploitation et l'exportation des produits minéraux.

Ils souhaitent également que Madagascar s'engage à la facilitation de la mise en place et l'opérationnalisation de filiales de compagnies chinoises sur son territoire dans la transformation du ciment dans le domaine des BTP, dans les finances. On compte également investir dans les domaines de l'industrie pétrochimique, des biens fonciers, de la construction portuaire.

⁶ Cf partie III : tendances des importations mondiales de quelques produits et services

Ces investissements sont encouragés en Afrique et à Madagascar afin de doubler, en cinq ans, les investissements directs chinois sur le continent.

Et l'essor technologique de la Chine pourrait profiter aux chercheurs et industriels de Madagascar. La coopération technique inclut les échanges d'information techniques et le commerce de services.

VI.7.4. Le protocole d'accord entre Madagascar et la Chine

Ces opportunités en faveur des deux pays dans le domaine commercial, industriel et technique les ont conduit à signer un protocole d'accord le 21 novembre 2005. Son objectif est de développer des relations commerciales et techniques entre les deux pays pour inciter leurs entreprises à nouer des liens de coopération et d'échanges commerciaux.

o Evaluation du protocole d'accord

La force de cet accord réside dans la promesse de la Chine à prendre des mesures pour faciliter l'accès des produits malgaches au marché chinois, et l'accès du secteur privé malgache à des partenaires économiques et financiers chinois. Un atout de cet accord est aussi de permettre à des secteurs de production de se procurer des produits à des prix relativement modestes et d'accéder à la technologie chinoise par l'assistance technique et le transfert de technologie. La Chine en étant une destination favorite des IDE peut jouer le rôle de catalyseur de certains IDE sur Madagascar.

Certes on ne peut nier la complémentarité des deux pays, et le développement de la coopération mais il ne faut pas oublier que la Chine est aussi une menace pour l'économie de Madagascar.

L'adhésion de la Chine à l'OMC entraîne des conséquences énormes sur le commerce et l'industrie. Le démantèlement de l'ATV (l'accord sur le textile et les vêtements) l'abaissement des tarifs douaniers et le démantèlement progressif d'une grande partie des obstacles non tarifaires (règles, normes administratives et techniques) ont permis à la Chine de se renforcer sur l'économie mondiale en gagnant le premier rang des exportations mondiales de vêtement et 7% de part de marché mondiale des autres marchandises. Et les capacités de production sont nettement supérieures à celles des PMA comme Madagascar.

Par conséquent la production locale malgache est fortement concurrencée par les produits chinois notamment dans le domaine du textile.

Les matières premières naturelles et produits miniers risquent d'être exploitées par ce géant, vu l'énormité de ses besoins.

Ainsi les dirigeants malgaches ont intérêt à bien savoir ce qu'ils attendent du futur géant économique et inscrire les programmes de coopération dans un cadre clair et équitable, en sachant prendre des mesures commerciales adéquates en appliquant des règles discriminatoires strictes qu'elles soient tarifaires ou non tarifaires, des mesures correctives (compensation, sauvegarde, anti-dumping) et des mesures de production pour concurrencer la compétitivité de ce dernier.

Enfin il est nécessaire d'établir une stratégie commerciale et d'investissement claire à son égard en sachant développer de nouvelles niches de marché et mettre en valeur les matières premières en les transformant en produits à forte valeur ajoutée pour ne pas rester au stade de pays pourvoyeur de matières premières.

VI.7.5. Conclusion

Adhérer à des accords bilatéraux permet de développer des exportations et les investissements à condition d'avoir une approche rationnelle en adoptant une stratégie commerciale et d'investissement

précise. De plus, il faut procéder à un suivi évaluation de ces accords et de les ajuster si nécessaire en vue de préserver le principe d'égalité et d'avantages mutuels pour une cohérence de la politique de développement de Madagascar.

VI.8. Thaïlande.

VI.8.1. Présentation de la Thaïlande

La Thaïlande a participé au miracle asiatique et elle est en passe de rattraper les quatre tigres de l'Asie du Sud Est que sont la Corée du Sud, Taiwan, Hong Kong et Singapour.

Thaïlande compte dans les 65 millions d'habitants dont le revenu annuel moyen est de 1800 dollars. Son économie est principalement fondée sur l'agriculture.

Ses produits agricoles sont le riz et le caoutchouc dont elle est le premier exportateur mondial. Elle produit également du coton, du sucre, des noix de coco, du soja et de l'huile de palme.

En matière industrielle, le textile est une des plus anciennes industries, le ciment l'une des principales. Elle exploite également l'étain, le pétrole et le gaz

En matière de services, le tourisme tient une place importante (plus 5 millions de touristes par an)

VI.8.2. Tendance de la croissance, les échanges et investissements

- Tendance de la croissance

Tableau 17. Evolution du taux de croissance de la Thaïlande

| 1986 à 1996 | 2001 à 2004 | 2005 | 2006 | 2007 |
|-------------|-------------|------|------|------|
| 9% | 35% | 3,5% | 5,2% | |

Source : FMI

Entre 1986 et 1996, Thaïlande a bénéficié d'une croissance annuelle moyenne de 9%. Bien qu'elle ait été le pays asiatique le plus affecté par la crise financière de 1997, par la restructuration de son économie, son PIB a pu progresser de 35% entre 2001 et 2004, elle bénéficie ainsi de la 2^{ème} plus forte croissance d'Asie. Cette performance tient au dynamisme de sa demande intérieure, à ses capacités à exporter et à un taux élevé d'investissement.

Depuis 2005, bien que plusieurs chocs externes dont la hausse des cours du pétrole, le ralentissement de la croissance chez ses partenaires et à des chocs internes tels que les phénomènes naturels (tsunami, sécheresse...), ait affecté sa croissance, l'investissement privé demeure dynamique avec un rythme de croissance proche de 10%.

- Tendance des échanges

En 2005, les exportations de marchandises de la Thaïlande ont enregistré une croissance de 12,5% (plus forte que prévue), tandis que les importations faisaient un bond de 32,5%, principalement en raison de la hausse des prix du pétrole importé. (le pays est parmi les plus dépendants de ses importations de pétrole)

Le secteur du tourisme a souffert en raison des dommages causés aux équipements touristiques par le tsunami de décembre 2004. Or les voyages et le tourisme représentent une part importante des exportations de services commerciaux de la Thaïlande : en 2004, leur part était de 52%. Les arrivées de touristes internationaux n'ont diminué que de 6% pendant les six premiers mois de 2005 à l'exception des principales stations balnéaires endommagées par la catastrophe où elles ont diminué de 60%.

- Tendances des investissements

Le FMI a prévu un taux de croissance du PIB de 5,9% pour la Thaïlande en 2005, mais sous l'effet du tsunami, cette croissance prévue a chuté pour n'atteindre que 3,5%.

Pour 2006, le FMI a prévu une croissance de 5,2%. Les investissements ont beaucoup contribué à cette croissance du PIB, car l'indice de production industrielle après un ralentissement s'est redressé grâce au dynamisme de l'investissement privé par une croissance proche de 10%.

VI.8.3. Tendances du commerce et des Investissements entre Madagascar et la Thaïlande

Malgré l'inexistence d'un accord commercial signé entre les deux pays, les échanges commerciaux se développent. Les exportations de Madagascar vers la Thaïlande sont constituées essentiellement de pierres précieuses dont le saphir en majorité puis le rubis et les autres pierres gemmes : de 1999 à 2000 ces exportations ont enregistré une valeur croissante grâce à l'exportation de saphir (90,76% du total de nos exportations en 2000) mais de 2001 à 2003 elles sont réduites de moitié du fait de la diminution des exportations de saphir et de rubis. Madagascar exporte également des crevettes et des mollusques.

Quant aux importations, elles sont constituées essentiellement de riz suivi de véhicules, de récepteurs et d'effets vestimentaires. De 1999 à 2001, ces importations ont enregistré une valeur croissante due à l'importation massive de véhicules (43,38% du total de nos importations en 2001) mais qui a connu une chute dès 2002. L'importation massive de riz en 2003 a quadruplé la valeur de nos importations qui a entraîné un déficit de notre balance commerciale par rapport à la Thaïlande.

Toutefois, la Thaïlande est devenue actuellement un acteur incontournable du commerce en Asie. Elle a pris de l'importance en tant que marché pour les PMA (5,1% de part de marché en 2004, contre 17,8% pour la Chine).

En ce sens, elle représente de grandes perspectives d'expansion dans lesquelles se cadraient les objectifs de Madagascar lors d'une manifestation économique et commerciale tenue à Bangkok en 2006 :

- évaluer la pertinence de nos produits dans le cadre d'échanges commerciaux
- mieux connaître les potentialités représentées par la Thaïlande
- rencontrer des opérateurs pour la mise en place de nouveaux partenariats.

Pour Madagascar, les secteurs à promouvoir sont : le tourisme, l'hébergement hôtelier (hôtel, village vacances), les produits aromatiques, huiles essentielles, épices, vanille conserves, produits frais, rhum, mangoustan, artisanat, pierres fossilisées et précieuses)

Pour la Thaïlande, les secteurs tels que la construction, les pièces automobiles, la confection et autres ont été sollicités.

VI.8.4. Accord entre Madagascar et la Thaïlande

Aucun accord commercial n'a été signé entre Madagascar et la Thaïlande jusqu'à maintenant mais un mémorandum d'accord sur les investissements a été signé en 2006 à Bangkok par les deux parties.

VI.8.5. Suggestions

Pour jouir de ce mémorandum d'accord, Madagascar a intérêt à renforcer son économie en prenant comme exemple à suivre la capacité de Thaïlande à relancer son économie : affectée par la crise financière de 1997, la Thaïlande a su restructurer son économie par une double stratégie économique consistant à renforcer sa compétitivité sur les marchés mondiaux de biens et services et augmenter la croissance en renforçant sa compétitivité sur les marchés mondiaux de biens et services, et augmenter la croissance en renforçant les subventions et dotant de crédits des communautés de base. Le pays a lancé des nouveaux investissements publics sans affecter l'équilibre budgétaire.

Madagascar a intérêt à produire et augmenter l'offre de produits à exporter tout en renforçant la compétitivité du pays : dans le domaine minier, le marché mondial des pierres précieuses est dominé par la Thaïlande et l'Asie du Sud Est, Madagascar devrait profiter de cet accord pour faire transférer la technologie thaïlandaise dans la transformation industrielle des pierres précieuses pour éviter les exportations de pierres brutes.

Il serait souhaitable d'établir un accord commercial entre les deux parties et de développer les échanges d'informations commerciales et l'échange d'expérience en matière de commerce afin de renforcer les relations déjà existantes et d'équilibrer la balance commerciale.

VII. ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

| N° | Intitulé | Auteur | Année de parution |
|-----------|--|---|--------------------------|
| 1 | Rapport Mondial de l'OMC | OMC | 2006 |
| 2 | Global competitiveness index rankings and 2005 comparisons | World Economic Forum | 2005 |
| 3 | L'intégration régionale de Madagascar (colloque) | PIC | 2006 |
| 4 | Orientations stratégiques de développement et de la politique commerciale de Madagascar (séminaire régional juin 2006) | MICDSP | 2006 |
| 5 | Présentation MAP | Etat malgache | 2006 |
| 6 | Rapport de la BCM | BCM | 2005 |
| 7 | Situation économique et financière de Madagascar | MINEFI-DGTPE | 2006 |
| 8 | Situation et perspectives de la filière coton et textile à Madagascar | MAEP | 2005 |
| 9 | Tableaux des exportations de marchandises 1995-2004 | MEFB | 2003 |
| 10 | The Africa competitiveness report (World Economic Forum) | Ernesto Hernandez (wef) | 2004 |
| 11 | Foreign Direct Investment in Africa : Performance and Potential | UNCTAD | 1999 |
| 12 | Tendances mondiales, évolution récente des IDEs (sectoriel) | GEM | 2003 |
| 13 | Climat d'investissement et compétitivité des entreprises (colloque) | OMC | 2005 |
| 14 | Commerce par région OMC | World International Bank, Finance Corporation | 2004 |
| 15 | Doing business in 2006 | World International Bank, Finance Corporation | 2006 |
| 16 | Doing business 2007, comment réformer? | BCM | 2006 |
| 17 | Enquête sur les IDE (BCM) | | 2002 |
| 18 | Strategic Decicion Meeting | | 2006 |

Sites Web

- 7- Organisation Mondiale du Tourisme : www.world-tourism.org
- 8- Organisation Mondiale du Commerce : www.wto.org
- 9- Trademap : www.trademap.org